



Groupama

Rapport Financier Semestriel

30 juin 2012

GROUPAMA SA

Société anonyme au capital de 1 686 569 399 euros

Siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75383 PARIS Cedex 08

R.C.S. : PARIS 343 115 135

SOMMAIRE

- I. Rapport semestriel d'activité
- II. Etats financiers consolidés condensés
- III. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle
- IV. Attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel

Rapport semestriel d'activité
30 Juin 2012

Le conseil d'administration de Groupama SA, réuni le 2 août 2012, sous la présidence de Jean-Luc Baucherel, a arrêté les comptes combinés du Groupe et les comptes consolidés de Groupama SA pour le premier semestre 2012.

Une avancée conforme aux engagements pris, malgré un contexte difficile et volatil

Conformément à l'annonce faite lors de la publication des comptes 2011, le groupe a mis en oeuvre un ensemble de mesures visant à renforcer sa marge de solvabilité. Il a notamment ajusté son périmètre d'activité, tant en France qu'à l'International.

En France, des accords portant sur la cession des portefeuilles de Gan Eurocourtage, filiale de Groupama, ont été signés fin juin et début juillet 2012 :

- Groupama et Allianz France ont signé le 8 juin 2012 des accords relatifs à l'acquisition par Allianz des activités IARD, hors transport, de Gan Eurocourtage.
- Le 16 juillet 2012, Groupama et le groupe Helvetia ont signé un accord définitif concernant la cession du portefeuille Maritime souscrit en France de Gan Eurocourtage.

A l'international, Groupama a conclu un accord le 19 juin 2012 avec Grupo Catalana Occidente et INOCSA pour les cessions de Groupama Seguros y Reaseguros et ClickSeguros en Espagne.

Le 23 juillet 2012, Groupama a signé un accord relatif à la cession de Proama, sa succursale polonaise d'assurance à Generali PPF Holding.

La réalisation effective de ces cessions est attendue au cours du quatrième trimestre 2012, sous réserve des autorisations réglementaires.

Dans le cadre de ces opérations (à l'exclusion de la cession de Proama), le groupe a appliqué la norme IFRS 5 « actifs non courants détenus en vue de la vente et des activités abandonnées » dans les comptes au 30 juin 2012 :

- le périmètre des entités destinées à la vente ou des activités abandonnées est isolé dans le compte de résultat et dans le bilan
- un proforma a été réalisé pour le compte de résultat au 30 juin 2011.

Les évolutions ci-après sont en données constantes neutralisant également pour les entités en devise les effets de change, dans le proforma.

L'analyse ci-après porte sur le périmètre combiné, les chiffres clés du périmètre consolidé sont présentés dans la partie dédiée.

Les comptes combinés du Groupe comprennent l'ensemble des activités du Groupe (activité des Caisses régionales et celle des filiales consolidées dans Groupama SA). Les comptes consolidés de Groupama SA comprennent l'activité de l'ensemble des filiales ainsi que la réassurance interne (soit 40 % environ du chiffre d'affaires des Caisses régionales cédé à Groupama SA).

Un bon développement commercial en assurance dommages et sur les activités porteuses en assurances de personnes

Le groupe conforte sa présence forte auprès de ses sociétaires et clients.

Groupama enregistre en assurance de biens et responsabilité en France une hausse du nombre de ses contrats en portefeuille, notamment en assurance automobile (+ 62.000 contrats) et en multirisque habitation (+ 53.000 contrats).

Au 30 juin 2012, le chiffre d'affaires combiné de Groupama atteint 9,3 milliards d'euros.

Le groupe privilégie son activité en assurance de biens et responsabilité, où il enregistre une croissance d'un bon niveau de 4,2%. En assurance de la personne, le groupe met l'accent sur les activités les plus porteuses comme la santé et la prévoyance ainsi que sur l'activité épargne en unités de compte (UC).

Tableau récapitulatif du chiffre d'affaires par activité au 30 juin 2012

Chiffre d'affaires en millions d'euros	30/06/2012	Evolution constante (en %)
Assurance de biens et responsabilité	5 054	+4,2 %
Assurance de la personne	4 151	-10,0 %
Activités financières et bancaires	134	-9,0 %
TOTAL GROUPE	9 339	-2,8 %

En France

Le chiffre d'affaires de l'Assurance s'établit à 7,7 milliards d'euros au 30 juin 2012, en diminution de -3,3% par rapport au 30 juin 2011.

En assurance de biens et responsabilité, le chiffre d'affaires de 3,9 milliards d'euros affiche une croissance de +4,5%, supérieure à celle du marché (+4% source FFSA à fin mai 2012). L'assurance des particuliers et professionnels progresse de +5,6%. Le développement soutenu du portefeuille et des ajustements tarifaires dans les branches automobile de tourisme et habitation, dont les chiffres d'affaires progressent respectivement de +5,7% et +6,4% expliquent cette évolution. L'assurance aux entreprises et collectivités voit également son chiffre d'affaires augmenter de +1,7%.

A noter, la bonne performance d'Amaguiz, dont le développement se poursuit à un rythme soutenu, avec plus de 170.000 contrats en portefeuille fin juin 2012.

En assurance de la personne, l'évolution du chiffre d'affaires (- 10,3%) reste supérieure à celle du marché (-13% source FFSA à fin mai 2012) et s'établit à 3,8 milliards d'euros au 30 juin 2012. La part d'UC dans la collecte reste à un niveau satisfaisant (11%). Le chiffre d'affaires santé et dommages corporels progresse de +5,4%, porté principalement par la branche santé qui affiche une hausse de +5,6%.

A l'international

Le chiffre d'affaires à l'International s'établit à 1,5 milliard d'euros au 30 juin 2012, en progression de +0,4% par rapport au 30 juin 2012.

L'assurance de biens et responsabilité affiche un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros au 30 juin 2012, en hausse de +3,1% par rapport à la période précédente. La branche automobile, qui représente 67% des primes émises en assurance de biens et responsabilité, soutient cette augmentation avec une croissance de +4,8%.

Le chiffre d'affaires de l'assurance de la personne diminue quant à lui de -6,6% à 379 millions d'euros, notamment du fait de la baisse du chiffre d'affaires enregistré en assurance vie individuelle (-4,4%).

Tableau récapitulatif du chiffre d'affaires par pays au 30 juin 2012

Chiffre d'affaires en millions d'euros	30/06/2012	Evolution constante (en %)
Italie	807	+6,5%
Turquie	212	-1,6%
Hongrie	178	-17,1%
Grèce	89	-10,5%
Roumanie	85	+6,3%
Gan Outre-Mer	79	+5,6%
Portugal	37	-1,9%
Autres	4	NS
Assurance internationale	1 492	+0,4%

Un résultat opérationnel positif

Au 30 juin 2012, le résultat opérationnel économique assurance s'élève à 100 millions d'euros, porté par l'assurance de la personne. Le ratio combiné net en non vie de 103,8% au 30 juin 2012 est fortement pénalisé par le cumul atypique d'événements climatiques sur le 1er semestre (gel en début d'année, tempêtes, suivis d'épisodes orageux au printemps). Il est rarement représentatif à mi-année du ratio annuel.

A l'international comme en France, les ratios de frais d'exploitation en non vie sont en diminution au 30 juin 2012 par rapport au 30 juin 2011. Pour l'ensemble du groupe, ce ratio s'améliore de 1,1 point à 25,3% au 30 juin 2012, grâce aux plans de réductions de frais engagés par le groupe.

Les activités bancaires et financières contribuent à hauteur de +6 millions d'euros au résultat opérationnel économique du groupe au 30 juin 2012 contre +7 millions d'euros au 30 juin 2011.

Après prise en compte des frais de holding, le résultat opérationnel économique du groupe s'élève à 17 millions d'euros au 30 juin 2012.

Un résultat net proche de l'équilibre

Le résultat net du groupe s'établit à -87 millions d'euros au 30 juin 2012.

Il s'établit à 117 millions d'euros, hors impact des cessions d'activités et des dépréciations de goodwill.

Une réduction sensible des risques d'actifs financiers

Les placements d'assurance au bilan s'élèvent à 71,3 milliards d'euros au 30 juin 2012.

Dans le but annoncé de réduire la sensibilité de son bilan aux fluctuations des marchés financiers, le groupe a sensiblement modifié sa structure d'actifs¹ au cours du 1^{er} semestre 2012 :

- la part des actions dans le portefeuille a été significativement réduite avec 1,6 milliard d'euros de cessions sur le 1^{er} semestre 2012 : la part actions a diminué de 25% et représente désormais 9,9% au 30 juin 2012 contre 12,8% au 31 décembre 2011,
- le groupe s'est désengagé de son exposition au risque souverain grec.

La trésorerie reste à un niveau très élevé, proche de 7 milliards d'euros.

¹ Structure d'actifs calculée en valeur de marché, hors participations minoritaires, UC et mises en pension

Cette politique de réduction des risques et la baisse des taux se traduisent par une forte croissance, en normes IFRS, des plus-values latentes sur les actifs financiers et immobiliers qui s'élèvent à 0,7 milliard d'euros au 30 juin 2012, contre -1 milliard d'euros au 31 décembre 2011.

Une marge de solvabilité confortée

La marge de solvabilité réglementaire sur fonds propres durs est de 113% au 30 juin 2012, en hausse par rapport à celle au 31 décembre 2011. Elle ne prend pas en compte l'impact favorable des cessions d'activités qui seront définitivement réalisées au second semestre.

Au 30 juin 2012, les capitaux propres combinés de Groupama progressent de +9,7% par rapport au 31 décembre 2011 et s'élèvent à 5,8 milliards d'euros.

Perspectives

Depuis le début de l'année, le groupe a exécuté à un rythme soutenu la feuille de route qu'il s'était fixée.

Il poursuivra l'effort entrepris sur ses axes majeurs que sont :

- le renforcement de la performance technique et opérationnelle du groupe,
- la réduction de la sensibilité du bilan aux fluctuations des marchés financiers,
- l'ajustement du périmètre d'activité, avec la concrétisation des opérations annoncées, tout en préservant les relais de performance et de croissance futurs.

Le groupe est ainsi sur la bonne trajectoire pour conforter durablement sa rentabilité et sa solvabilité.

Opérations avec les parties liées

Les opérations avec les parties liées sont détaillées dans le chapitre 3 du Document de Référence 2011 enregistré auprès de l'AMF le 27 avril 2012 et disponible sur le site de la société (www.groupama.com).

Les opérations avec les parties liées n'ont pas présenté d'évolutions significatives depuis le 31 décembre 2011. Les conventions mises en place avec les caisses régionales se sont poursuivies de façon identique à celles présentées dans le Document de Référence 2011, tant dans l'application des conventions que dans l'ordre de grandeur.

Facteurs de risque

Les principaux risques et incertitudes auxquels est soumis Groupama S.A sont détaillés dans le chapitre 4 du Document de Référence 2011 enregistré auprès de l'AMF le 27 avril 2012 et disponible sur le site de la société (www.groupama.com).

Cette description des principaux risques reste valable à la date de publication du présent Rapport pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs pouvant affecter le groupe sur la fin de l'exercice en cours et il n'est pas anticipé d'incertitudes ou de risques significatifs autres que ceux présentés dans le Document de Référence 2011.

Chiffres clés

Chiffres clés- Périmètre consolidé Groupama SA

A/ Chiffre d'affaires

	30/06/2011		30/06/2012	Variation 2012/2011	
	CA réel	CA Proforma*	CA réel	Variation à périmètre et change courants %	Variation à périmètre et change constants %
<i>en millions d'euros</i>					
> FRANCE	5 949	5 220	4 854	-18,4%	-7,0%
Assurance de la personne	3 242	3 242	2 764	-14,8%	-14,8%
Assurance de biens et responsabilité	2 701	1 972	2 087	-22,7%	+5,8%
Activités non poursuivies	5	5	3	-34,0%	-34,0%
> INTERNATIONAL & Outre-mer	2 306	1 486	1 492	-35,3%	+0,4%
Assurance de la personne	577	405	379	-34,4%	-6,6%
Assurance de biens et responsabilité	1 730	1 080	1 113	-35,7%	+3,1%
TOTAL ASSURANCE	8 255	6 705	6 346	-23,1%	-5,4%
ACTIVITES FINANCIERES ET BANCAIRES	148	148	135	-9,2%	-9,2%
TOTAL	8 403	6 854	6 481	-22,9%	-5,4%

* à données comparables

B/ Résultat opérationnel économique*

	30/06/2011 proforma	30/06/2012	Variation 2012/2011
<i>en millions d'euros</i>			
Assurance de la personne	140	97	na
Assurance de biens et responsabilité	39	4	-96,0%
Activités financières et bancaires	7	6	-14,3 %
Holdings	-67	-88	-29,4%
Résultat opérationnel économique*	119	19	-84,0%

* Résultat opérationnel économique : correspond au résultat net retraité des plus et moins values réalisées, des dotations et reprises de provisions pour dépréciation à caractère durable et des gains et pertes latentes sur les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur (l'ensemble de ces éléments sont nets de participation aux bénéfices et nets d'IS). Sont également retraités, les opérations exceptionnelles nettes d'IS, les amortissements de valeurs de portefeuilles et les dépréciations d'écarts d'acquisition (nets d'IS).

C/ Résultat net

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011 proforma	30/06/2012	Variation 2012/2011
Résultat opérationnel économique*	119	19	-84,0%
Plus-values réalisées nettes	66	205	na
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable nettes	-68	-65	+4,4%
Gains et pertes sur actifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	1	-17	na
Écart d'acquisition et actifs incorporels et autres opérations exceptionnelles	-12	-17	-41,7%
Résultat net avant charges exceptionnelles de restructurations	102	113	+10,8%
Résultat net des entités destinées à la vente ou activités abandonnées et dépréciations exceptionnelles de goodwill	44	-204	na
Résultat net	147	-91	na

Contribution des activités au résultat net consolidé

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011 proforma	30/06/2012
Assurance et services France	169	172
Assurance internationale	-5	2
Activités financières et bancaires	7	4
Activités holding	-70	-68
Autres	46	-201
Résultat net	147	-91

D/ Bilan

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2011	30/06/2012
Fonds propres comptables part du groupe	2 933	3 364
Plus values latentes brutes	-1 375	155
Dettes subordonnées	1 245	1 245
Total bilan	89 388	92 001

Chiffres clés - Périmètre combiné Groupama

A/ Chiffre d'affaires

	30/06/2011		30/06/2012	Variation 2012/2011	
	CA réel	CA Pro forma*	CA réel	Variation à périmètre et change courants %	Variation à périmètre et change constants %
<i>en millions d'euros</i>					
> FRANCE	8 709	7 980	7 713	-11,4 %	-3,3 %
Assurance de la personne	4 204	4 204	3 770	-10,3 %	-10,3 %
Assurance de biens et responsabilité	4 501	3 772	3 941	-12,4 %	+4,5 %
Activités non poursuivies	5	5	3	-34,0 %	-34,0 %
> INTERNATIONAL & Outre-mer	2 306	1 486	1 492	-35,3 %	+0,4 %
Assurance de la personne	577	405	379	-34,4 %	-6,6 %
Assurance de biens et responsabilité	1 730	1 080	1 113	-35,7 %	+3,1 %
TOTAL ASSURANCE	11 016	9 466	9 205	-16,4 %	-2,8 %
ACTIVITES FINANCIERES ET BANCAIRES	147	147	134	-9,0 %	-9,0 %
TOTAL	11 162	9 613	9 339	-16,3 %	-2,8 %

* à données comparables

B/ Résultat opérationnel économique*

	30/06/2011 proforma	30/06/2012	Variation 2012/2011
<i>en millions d'euros</i>			
Assurance de la personne	102	111	+8,8 %
Assurance de biens et responsabilité	59	-11	NA
Activités financières et bancaires	7	6	-14,3 %
Holdings	-70	-89	NA
Résultat opérationnel économique*	98	17	-82,7 %

* Résultat opérationnel économique : correspond au résultat net retraité des plus et moins values réalisées, des dotations et reprises de provisions pour dépréciation à caractère durable et des gains et pertes latentes sur les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur (l'ensemble de ces éléments sont nets de participation aux bénéfices et nets d'IS). Sont également retraités, les opérations exceptionnelles nettes d'IS, les amortissements de valeurs de portefeuilles et les dépréciations d'écarts d'acquisition (nets d'IS).

C/ Résultat net

	30/06/2011 proforma	30/06/2012	Variation 2012/2011
<i>en millions d'euros</i>			
Résultat opérationnel économique*	98	17	-82,7 %
Plus-values réalisées nettes	100	216	NA
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable nettes	-81	-68	-16,0 %
Gains et pertes sur actifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	5	-17	NA
Écart d'acquisition et actifs incorporels et autres opérations exceptionnelles	-16	-29	NA
Résultat net avant charges exceptionnelles de restructurations	106	117	+10,3%
Résultat net des entités destinées à la vente ou activités abandonnées et dépréciations exceptionnelles de goodwill	44	-204	NA
Résultat net	151	-87	NA

Contribution des activités au résultat net combiné

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011 proforma	30/06/2012
Assurance et services France	177	188
Assurance internationale	-5	2
Activités financières et bancaires	7	4
Groupama SA et holdings	-74	-80
Autres	46	-201
Résultat net	151	-87

D/ Bilan

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2011	30/06/2012
Fonds propres comptables part du groupe	5 264	5 777
Plus values latentes brutes	-961	669
Dettes subordonnées	1 245	1 245
Total bilan	95 872	99 966

E/ Principaux ratios

	30/06/2011 proforma	30/06/2012
Ratio combiné non vie	103,7 %	103,8 %

	31/12/2011	30/06/2012
Marge de solvabilité (Solvabilité I)	107 %*	113 %

* après prise en compte de l'apport des titres SILIC et de l'émission des actions de préférence de Gan Eurocourtage

Etats financiers consolidés condensés
Normes IFRS

SOMMAIRE

ÉTATS FINANCIERS	15
BILAN CONSOLIDÉ	16
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ	18
ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....	19
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	20
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	22
 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	 24
1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	25
2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	28
2.1. NOTE LIMINAIRE.....	28
2.2. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES CONSOLIDES.....	29
2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION	29
3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS	33
3.1 ACTIFS INCORPORELS	33
3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE	35
3.3. DERIVES	39
3.4. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES.....	39
3.5 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES	40
3.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40
3.7 CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS	40
3.8 TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	40
3.9 CAPITAUX PROPRES.....	41
3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	41
3.11 DETTES DE FINANCEMENT	42
3.12 OPERATIONS TECHNIQUES.....	42
3.13 IMPOTS.....	47
3.14 INFORMATION SECTORIELLE.....	48
3.15 FRAIS PAR DESTINATION.....	48

4. ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS.....	49
NOTE 1 – INFORMATION SECTORIELLE.....	49
NOTE 2 – ÉCARTS D'ACQUISITION.....	54
NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	61
NOTE 4 – IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC).....	62
NOTE 5 – IMMOBILIER D'EXPLOITATION.....	66
NOTE 6 – PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC.....	70
NOTE 7 – PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC.....	83
NOTE 8 – INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS ET PASSIFS ET DERIVES INCORPORES SEPARES.....	84
NOTE 9 – EMPLOIS ET RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE.....	85
NOTE 10 – INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES.....	86
NOTE 11 – PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS.....	87
NOTE 12 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE.....	88
NOTE 13 – IMPOTS DIFFERES.....	89
NOTE 14 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE.....	90
NOTE 15 – AUTRES CREANCES.....	91
NOTE 16 – TRESORERIE.....	92
NOTE 17 – CAPITAUX PROPRES, INTERETS MINORITAIRES.....	93
NOTE 18 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	95
NOTE 19 – DETTES DE FINANCEMENT.....	96
NOTE 20 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE.....	98
NOTE 21 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS.....	101
NOTE 22 – AUTRES DETTES.....	102
NOTE 23 – ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	103
NOTE 24 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION.....	106
NOTE 25 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS.....	113
NOTE 26 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE.....	114
NOTE 27 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS.....	115
NOTE 28 – CHARGES DE FINANCEMENT.....	116
NOTE 29 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT.....	117

AUTRES INFORMATIONS

119

NOTE 30 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS.....	119
NOTE 31 – LISTE DES ENTITES DU PERIMETRE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE.....	122

ÉTATS FINANCIERS

GROUPAMA SA
BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF		30.06.2012 ^(a)	31.12.2011
Ecarts d'acquisition	Note 2	2 368	2 950
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	516	626
Actifs incorporels		2 883	3 576
Immobilier de placement hors UC	Note 4	1 163	1 341
Immobilier de placement en UC	Note 7	106	99
Immobilier d'exploitation	Note 5	694	776
Placements financiers hors UC	Note 6	59 980	61 977
Placements financiers en UC	Note 7	3 558	3 408
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	Note 8	107	121
Placements des activités d'assurance		65 607	67 721
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	Note 9	3 484	3 302
Investissements dans les entreprises associées	Note 10	1 074	956
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	Note 11	1 295	1 323
Autres immobilisations corporelles		190	220
Frais d'acquisition reportés		374	577
Participation aux bénéfices différée active	Note 12	2 950	3 951
Impôts différés actifs	Note 13	288	570
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptée	Note 14	2 738	3 044
Créances nées des opérations de cession en réassurance		245	189
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt		126	164
Autres créances	Note 15	2 061	2 112
Autres actifs		8 973	10 827
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités	Note 2	6 981	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 16	1 704	1 683
TOTAL		92 001	89 388

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Les notes en pages 24 à 125 font partie intégrante des états financiers consolidés.

GROUPAMA SA
BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

PASSIF		30.06.2012 ^(a)	31.12.2011
Capital		1 687	1 687
Réserve de réévaluation	Note 17	(392)	(930)
Autres réserves		2 481	4 378
Ecarts de conversion		(321)	(390)
Résultat consolidé		(91)	(1 812)
Capitaux propres (part du groupe)		3 364	2 933
Intérêts minoritaires		71	54
Capitaux propres totaux		3 435	2 987
Provisions pour risques et charges	Note 18	370	429
Dettes de financement	Note 19	2 114	2 133
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	Note 20	46 645	50 083
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	Note 21	21 696	22 211
Participation aux bénéfices différée passive	Note 12	6	
Ressources des activités du secteur bancaire	Note 9	3 101	2 996
Impôts différés passifs	Note 13	346	274
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés		488	628
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	Note 16	54	280
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée		628	721
Dettes nées des opérations de cession en réassurance		428	340
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt		249	271
Instruments dérivés passifs	Note 8	356	290
Autres dettes	Note 22	6 552	5 745
Autres passifs		9 101	8 550
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	Note 2	5 534	
TOTAL		92 001	89 388

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Les notes en pages 24 à 125 font partie intégrante des états financiers consolidés.

GROUPAMA SA
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

COMPTE DE RÉSULTAT		30.06.2012	30.06.2011 <i>proforma</i>	30.06.2011
Primes émises	Note 23	6 346	6 743	8 255
Variation des primes non acquises		(920)	(887)	(1 083)
Primes acquises		5 426	5 856	7 172
Produit net bancaire, net du coût du risque		119	121	121
Produits des placements		1 326	1 574	1 683
Charges des placements		(263)	(302)	(327)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement		140	167	168
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat		164	41	42
Variation des dépréciations sur placements		(85)	(158)	(185)
Produits des placements nets de charges	Note 24	1 282	1 323	1 382
Total des produits des activités ordinaires		6 826	7 300	8 675
Charges des prestations des contrats	Note 25	(5 059)	(5 441)	(6 343)
Produits sur cession en réassurance	Note 26	705	139	192
Charges sur cession en réassurance	Note 26	(871)	(308)	(390)
Charges et produits des cessions nets en réassurance		(5 224)	(5 610)	(6 540)
Charges d'exploitation bancaire		(109)	(115)	(115)
Frais d'acquisition des contrats		(701)	(717)	(977)
Frais d'administration		(405)	(384)	(478)
Autres produits et charges opérationnels courants		(166)	(205)	(224)
Total autres produits et charges courants		(6 605)	(7 032)	(8 333)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		221	268	342
Autres produits et charges opérationnels	Note 27	39	(37)	(45)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		259	231	297
Charges de financement	Note 28	(54)	(66)	(67)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	Note 10		(6)	(6)
Impôts sur les résultats	Note 29	(140)	(41)	(62)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		66	118	163
Résultat net des activités abandonnées		(138)	44	
RÉSULTAT NET D'ENSEMBLE		(72)	163	163
dont Intérêts minoritaires		18	16	16
DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		(91)	147	147

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

Les notes en pages 24 à 125 font partie intégrante des états financiers consolidés.

GROUPAMA SA
ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES
(en millions d'euros)

En millions d'euros	30.06.2012			30.06.2011		
	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Résultat de l'exercice	(91)	18	(72)	147	16	163
Variation des écarts de conversion	69		69	(59)	(1)	(60)
Variation des plus et moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	1 911	6	1 917	(276)	(4)	(280)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	47		47	31	8	39
Variation des gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi	(27)		(27)	1		1
Variation de la comptabilité reflet	(1 205)	(5)	(1 210)	275	3	278
Variation des impôts différés	(208)		(208)	26		26
Autres	(44)		(44)	1	1	2
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	543	1	544	(1)	7	6
Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	452	19	472	146	23	169

L'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, partie intégrante des états financiers, comprend, au-delà du résultat de la période, la variation de la réserve des plus et moins-values latentes des actifs disponibles à la vente, nette de participation aux bénéfices différée et d'impôt différé ainsi que la variation de la réserve liée aux écarts de conversion et des pertes et gains actuariels des avantages postérieurs à l'emploi.

Les notes en pages 24 à 125 font partie intégrante des états financiers consolidés.

GROUPAMA SA
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros)

En millions d'euros	Capital	Résultat	Titres super subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Part des minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2010	1 187	387	1 000	3 021	(1 036)	(291)	4 268	170	4 438
Affectation du résultat 2010		(387)		387					
Dividendes ^{(1) (2)}				(145)			(145)	(54)	(199)
Variation de capital	500						500	1	501
Regroupement d'entreprises				47			47	(104)	(57)
Incidence des opérations avec les actionnaires	500	(387)		289			402	(157)	245
Écarts de conversion						(99)	(99)	(1)	(100)
Actifs disponibles à la vente					(579)		(579)	(9)	(588)
Comptabilité reflet					565		565	6	571
Impôts différés				(1)	109		108	1	109
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				1			1		1
Autres				68	11		79	44	123
Résultat de l'exercice		(1 812)					(1 812)		(1 812)
Total des produits et charges reconnus sur la période		(1 812)		68	106	(99)	(1 737)	41	(1 696)
Total des mouvements sur la période	500	(2 199)		357	106	(99)	(1 335)	(116)	(1 451)
Capitaux propres au 31/12/2011	1 687	(1 812)	1 000	3 378	(930)	(390)	2 933	54	2 987
Affectation du résultat 2011		1 812		(1 812)					
Dividendes ⁽¹⁾				(21)			(21)	(2)	(23)
Variation de capital									
Regroupement d'entreprises									
Incidence des opérations avec les actionnaires		1 812		(1 833)			(21)	(2)	(23)
Écarts de conversion						69	69		69
Actifs disponibles à la vente					1 911		1 911	6	1 917
Comptabilité reflet					(1 205)		(1 205)	(5)	(1 210)
Impôts différés				7	(215)		(208)		(208)
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				(27)			(27)		(27)
Autres				(44)	47		3		3
Résultat de l'exercice		(91)					(91)	18	(73)
Total des produits et charges reconnus sur la période		(91)		(64)	538	69	452	19	471
Total des mouvements sur la période		1 721		(1 897)	538	69	431	17	448
Capitaux propres au 30/06/2012	1 687	(91)	1 000	1 481	(392)	(321)	3 364	71	3 435

⁽¹⁾ S'agissant des dividendes portant sur la variation des capitaux propres – part du groupe, ils correspondent à la rémunération des titres super-subordonnés classés en fonds propres en normes IFRS.

⁽²⁾ S'agissant des dividendes portant sur la variation de la part des minoritaires, ils correspondent aux dividendes versés notamment par la foncière SILIC à ses actionnaires minoritaires.

En millions d'euros	Capital	Résultat	Titres super subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Part des minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2010	1 187	387	1 000	3 021	(1 036)	(291)	4 268	170	4 438
Affectation du résultat 2010		(387)		387					
Dividendes				(125)			(125)	(50)	(175)
Variation de capital								1	1
Regroupement d'entreprises									
Incidence des opérations avec les actionnaires		(387)		262			(125)	(49)	(174)
Écarts de conversion						(59)	(59)	(1)	(60)
Actifs disponibles à la vente					(276)		(276)	(4)	(280)
Comptabilité reflet					275		275	3	278
Impôts différés				(1)	27		26		26
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				1			1		1
Autres				1	31		32	9	41
Résultat de l'exercice		147					147	16	163
Total des produits et charges reconnus sur la période		147		1	57	(59)	146	23	169
Total des mouvements sur la période		(240)		263	57	(59)	21	(26)	(5)
Capitaux propres au 30/06/2011	1 187	147	1 000	3 284	(979)	(350)	4 289	144	4 433

Les notes en pages 24 à 125 font partie intégrante des états financiers consolidés.

GROUPAMA SA
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30.06.2012	30.06.2011 proforma	30.06.2011
Résultat opérationnel avant impôt	259	230	296
Plus ou moins-values de cession des placements	2 070	(166)	(167)
Dotations nettes aux amortissements	124	142	150
Variation des frais d'acquisition reportés	(18)	(15)	(35)
Variation des dépréciations	(2 094)	181	206
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	130	1 645	1 735
Dotations nettes aux autres provisions	4	(22)	(28)
Variation de la juste valeur des placements et instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	(164)	(41)	(42)
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel			
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel différents des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement	52	1 724	1 819
Variation des créances et dettes d'exploitation	(547)	(362)	(495)
Variation des créances et dettes d'exploitation bancaire	(108)	(152)	(152)
Variation des valeurs données ou reçues en pension	1 208	(7)	(98)
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	(25)	(39)	(64)
Impôts nets décaissés	(59)	50	43
Flux de trésorerie d'exploitation provenant des activités destinées à être cédées ou abandonnées	(7)	(95)	
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	773	1 349	1 349
Acquisitions/cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	(21)		
Prises de participation/cessions dans les entreprises associées			
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	(21)	0	0
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	(627)	(1 336)	(1 164)
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	655	125	125
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités		0	
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	3	5	5
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placement	31	(1 206)	(1 034)
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	(60)	(102)	(107)
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(60)	(102)	(107)
Flux de trésorerie d'investissement provenant des activités destinées à être cédées ou abandonnées	(432)	167	
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(482)	(1 141)	(1 141)
Droits d'adhésion			
Emission d'instruments de capital		1	1
Remboursement d'instruments de capital			
Opération sur actions propres			
Dividendes payés	(23)	(58)	(175)
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires	(23)	(57)	(174)
Trésorerie affectée aux dettes de financement	0	83	83
Intérêts payés sur dettes de financement	(54)	(65)	(66)
Flux de trésorerie liés au financement du groupe	(54)	18	17
Flux de trésorerie de financement provenant des activités destinées à être cédées ou abandonnées	294	(118)	
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	217	(157)	(157)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	1 549	764	764
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	780	1 444	1 349
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(50)	(1 308)	(1 141)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(77)	(39)	(157)
Flux de trésorerie liés aux actifs et passifs destinés à être cédés ou abandonnés	(461)	(53)	0
Effet des variations de change sur la trésorerie	12	(17)	(24)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin	1 753	791	791

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30.06.2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 704
Caisse, banque centrale et CCP	119
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(70)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin 2012	1 753
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 682
Caisse, banque centrale et CCP	147
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(280)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier 2012	1 549

Les notes en pages 24 à 125 font partie intégrante des états financiers consolidés.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

ÉVOLUTION DU GROUPE

En France

Le groupe a engagé un processus de cession de ses activités courtage IA et transport au cours du 1er semestre 2012. L'activité courtage IA a fait l'objet d'un accord avant le 30 juin 2012 (cf ci-après), l'activité transport a, quant à elle, fait l'objet d'un accord de cession post 30 juin 2012 (cf événements postérieurs à la clôture).

Accord entre Allianz et Groupama pour l'acquisition des activités IARD de Gan Eurocourtage par Allianz France

Allianz France et Groupama ont signé le 8 juin 2012 des accords définitifs relatifs à l'acquisition par Allianz des activités IARD de Gan Eurocourtage, filiale de Groupama.

L'opération est un transfert de portefeuille qui porte sur les activités IARD hors transport de Gan Eurocourtage d'un montant d'environ 800 millions d'euros de chiffre d'affaires et de 1,9 milliard d'euros de total de bilan. Dans le cadre de cette opération, environ 600 personnes rejoindront Allianz.

La réalisation effective de la transaction est attendue au cours du quatrième trimestre 2012. Elle est soumise à l'obtention des autorisations réglementaires ainsi que des autorités de la concurrence. En attendant celles-ci, les deux entités continueront leur activité de manière indépendante (l'accord concernant les autorités de la concurrence a été reçu le 23 juillet 2012).

A l'International

Cession de la filiale espagnole

Le 19 juin 2012, Grupo Catalana Occidente et INOCSA ont conclu un accord avec Groupama portant sur l'acquisition de 100 % de la filiale de Groupama en Espagne (incluant Click Seguros).

Grupo Catalana Occidente acquiert 49 % du capital social de Groupama Seguros, et INOCSA (actionnaire majoritaire de GCO) acquiert les 51 % restants.

Le prix de cession de Groupama Seguros s'établit à 404,5 millions d'euros.

La transaction est soumise à l'autorisation réglementaire de l'autorité de contrôle espagnole et de la Commission nationale espagnole de la concurrence.

Processus de vente des filiales au Royaume-Uni

Le groupe a engagé le processus de vente de ses filiales au Royaume-Uni, conformément à l'annonce faite début janvier 2012.

AUTRES ÉLÉMENTS

Rapprochement entre Icade et Silic

À la suite de l'obtention de l'autorisation de l'opération par l'Autorité de la concurrence le 13 février 2012, Groupama a apporté le 16 février 2012 le solde de sa participation de 35,8 % du capital de Silic à HoldCo SIIC, société contrôlée par la Caisse des Dépôts, qui détient également 55,58 % du capital et des droits de vote d'Icade.

À la suite de cet apport, HoldCo SIIC détient 43,95 % du capital et des droits de vote de Silic. La Caisse des Dépôts et Groupama détiennent respectivement 75,07 % et 24,93 % du capital et des droits de vote de HoldCo SIIC.

Dans les comptes IFRS, cet apport ne conduit pas à l'enregistrement de résultat de cession significatif en 2012.

Souscription par la Caisse des Dépôts d'actions de préférence de Gan Eurocourtage

La Caisse des Dépôts s'était engagée irrévocablement le 30 décembre 2011 à souscrire à une émission de capital de Gan Eurocourtage sur la base d'actions de préférence bénéficiant d'un dividende prioritaire et sans droits de vote mais donnant accès à certains droits relatifs à la protection de son investissement.

L'émission des actions de préférence a eu lieu le 15 mars 2012 (après l'assemblée générale de Gan Eurocourtage approuvant les comptes annuels et le conseil d'administration de Gan Eurocourtage autorisant l'émission des actions de préférence sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire). Un montant de 300 millions d'euros a été ainsi souscrit par la Caisse des Dépôts.

Dans le cadre de la cession des activités de courtage et de transport, il est prévu un remboursement de ces actions de préférence.

Echange de la dette grecque dans le cadre du PSI

La République grecque a proposé le 24 février 2012 aux détenteurs privés de la dette grecque, dans le cadre du PSI (Private Sector Involvement), un échange de dettes anciennes contre de nouvelles dettes grecques. Le conseil d'administration du 6 mars 2012 a approuvé l'apport par le groupe des titres de dette grecque qu'il détient, dans le cadre de l'opération d'échange mentionnée ci-dessus. Suite à l'acceptation par les créanciers privés du PSI, Groupama a apporté ses titres de dette grecque à l'échange le 12 mars 2012. Au-delà des effets portant sur une baisse du coupon, l'échange se traduit par l'abandon de 53,5 % du nominal de la dette initiale. Le solde résiduel (46,5 % du nominal) se décompose en 15 % du nominal en titres EFSF et de 31,5 % du nominal en nouveaux titres grecs.

Depuis cet échange, Groupama a cédé la quasi-totalité de ses positions en dette souveraine grecque.

L'ensemble de ces opérations correspond à une perte nette de participation aux bénéfices, d'impôt et de reprise de provision de l'ordre de -50 millions d'euros.

Ratios réglementaires

A fin 2011, le groupe a conclu, de manière ferme, des accords avec la Caisse des Dépôts, accords opérationnellement exécutés en 2012 comme rappelé ci-dessus. Ces accords ainsi que l'ensemble des opérations de cession d'activités exposées précédemment et les mesures de cessions d'actifs mises en œuvre dans le cadre de la désensibilisation du bilan (soit via des cessions directes, soit via des mécanismes de protection (macro-couverture et couverture de réassurance)), confortent les ratios réglementaires du groupe qui sont respectés. De ce fait, l'hypothèse de continuité d'exploitation qui sous-tend l'établissement des comptes est confortée.

Notation financière

Fitch

L'agence de notation Fitch qui note également le groupe a confirmé la notation de Groupama SA à « BBB- ». La perspective assortie à la notation est négative.

Standard & Poor's

Le 22 juin 2012, Standard & Poor's a abaissé les notations de contrepartie à long terme et de stabilité financière de Groupama SA et de ses principales filiales de « BBB- » à « BB », et pour Groupama Gan Vie, de « BB+ » à « BB- ».

Standard & Poor's a également revu à la baisse les notations des contreparties à long terme et court terme pour Groupama Banque de « BBB-/A-3 » à « BB/B ». Par ailleurs, l'agence a mis fin à la surveillance négative des notations initiées en date du 9 décembre 2011.

La perspective assortie à la notation est négative.

Parallèlement, Standard & Poor's a abaissé les notations des émissions d'instruments hybrides de Groupama de « BB » à « B » et a mis fin à leur surveillance négative initiée à la même date.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE***Activité Maritime en France de Gan Eurocourtage***

Groupama et le groupe Helvetia ont signé un accord définitif le 16 juillet 2012 concernant le transfert du portefeuille Maritime souscrit en France de Gan Eurocourtage. Cette opération est soumise à la levée de conditions suspensives d'ordre réglementaire et liée aux autorités de la concurrence qui devraient intervenir au second semestre 2012.

Cession de Lark

Gan UK Broking Services a cédé le cabinet de courtage Lark le 19 juillet 2012. Cette opération est soumise à la validation des autorités de la concurrence.

Cession de Proama en Pologne

Generali PPF Holding et Groupama ont signé le 23 juillet 2012 un accord relatif à l'acquisition par GPH de Proama, succursale polonaise d'assurance de Groupama. L'opération est soumise à l'approbation des autorités de tutelle.

2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.1. NOTE LIMINAIRE

Groupama SA est une Société Anonyme détenue à près de 100%, directement et indirectement par les Caisses Régionales d'Assurance et de Réassurance Mutuelles Agricoles et les Caisses Spécialisées (« caisses régionales ») formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama SA est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10, rue d'Astorg, 75008, Paris, France.

La répartition du capital au 30 juin 2012 est la suivante :

- 90,96% à la société Groupama Holding ;
- 8,99% à la société Groupama Holding 2 ;
- 0,05% aux mandataires et salariés anciens ou actuels de Groupama SA (en direct ou par le biais des FCPE).

Les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2, à statut de SA, sont entièrement détenues par les caisses régionales.

Groupama SA est une société d'assurance non vie et de réassurance, réassureur unique des caisses régionales et holding de tête du pôle capitalistique du groupe Groupama. Ses activités consistent à :

- définir et mettre en œuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par la Fédération Nationale Groupama ;
- réassurer les caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance de l'ensemble du groupe ;
- gérer une activité d'assurance directe ;
- établir les comptes consolidés et combinés.

Les comptes consolidés de Groupama SA intègrent la réassurance cédée par les caisses régionales ainsi que l'activité des filiales.

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama, constitué de l'ensemble des caisses locales, des caisses régionales, de Groupama SA et de ses filiales.

Au titre de ses activités, la société est régie par les dispositions du Code de Commerce et du Code des Assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle prudentiel.

Les liens entre les différentes entités du groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama SA, par des relations capitalistiques. Les sociétés filiales incluses dans ce pôle font l'objet d'une consolidation comptable. En outre, en contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama SA, notamment en matière de contrôle ;
- dans le pôle mutualiste :
 - par un traité de réassurance interne liant les caisses régionales à Groupama SA. Ce traité, signé en décembre 2003 au titre des activités reprises par Groupama SA lors de l'apport de l'activité de réassurance des caisses régionales que lui a consenti la C.C.A.M.A. rétroactivement au 1^{er} janvier 2003, s'est substitué au règlement général de réassurance qui régissait auparavant les liens de réassurance interne entre les caisses régionales et la C.C.A.M.A.,
 - par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des caisses régionales et Groupama SA (« Convention portant dispositifs de sécurité et de solidarité des Caisses de Réassurance Mutuelle Agricole adhérentes à la Fédération Nationale GROUPAMA », signée le 17 décembre 2003).

2.2. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés au 30 juin 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 2 août 2012.

Pour les besoins de l'établissement des comptes consolidés, les comptes de chaque entité du périmètre de consolidation sont établis, de façon homogène, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standards ») et interprétations applicables au 30 juin 2012 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et dont les principales modalités d'application par GROUPAMA SA sont décrites ci-après.

Les normes et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012 ont été appliquées pour l'établissement des comptes du groupe au 30 juin 2012, notamment l'amendement de la norme IFRS 7 « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers ». Son application n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes du groupe au 30 juin 2012.

Les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et non appliquées par anticipation sont jugées sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe. Elles sont reprises ci-dessous :

- amendements à IAS 1 : Présentation des autres éléments du résultat global ;
- amendements à IAS 19 : Avantages du personnel

En matière d'arrêté intermédiaire, les états financiers ont été établis conformément à la norme IAS 34, sous une forme condensée.

Les orientations prises par le groupe s'appuient notamment sur la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en œuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Les filiales, co-entreprises et entités associées du périmètre de consolidation sont consolidées dans le périmètre conformément aux dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

Le groupe a adopté les normes « IFRS » pour la première fois pour l'établissement des comptes de l'exercice 2005.

Dans les annexes, tous les montants sont en millions d'euros sauf si mentionnés différemment.

La préparation des états financiers du groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction de Groupama le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur l'élaboration des notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Elles sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris des événements futurs dont la réalisation apparaît raisonnable dans les circonstances.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Les jugements réalisés par la direction en application des normes IFRS concernent principalement :

- l'évaluation initiale et les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et plus particulièrement les écarts d'acquisition (notes 3.1.1 et 3.1.2),
- l'évaluation des provisions techniques (note 3.12),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs non cotés ou actifs immobiliers (notes 3.2.1 et 3.2.2),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs cotés faiblement liquides (note 3.2.1),
- la reconnaissance à l'actif des participations aux bénéficiaires (note 3.12.2.b) et des impôts différés (note 3.13),
- la détermination des provisions pour risques et charges et notamment l'évaluation des avantages consentis au personnel (note 3.10).

2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.3.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Une entreprise est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors que sa consolidation, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être consolidées, un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation. Une entité opérationnelle d'assurance et de banque est présumée devoir être consolidée dès lors que les capitaux propres, le bilan ou les primes acquises de cette entité représentent respectivement 30 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés ou 50 millions d'euros sur le total du bilan consolidé, ou 10 millions d'euros sur les primes acquises du groupe.

Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières sont, conformément aux dispositions des normes IAS27 et IAS28, consolidés soit par intégration globale, soit par mise en équivalence. Le contrôle est examiné au cas d'espèce de chaque OPCVM. Toutefois, le contrôle est présumé pour les OPCVM dont l'encours est supérieur à 100 millions d'euros dès lors que le groupe détient, directement ou indirectement, 50 % ou plus des droits de vote. Les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale sont classés dans un poste spécifique de dettes financières au passif du bilan IFRS. Les actifs financiers sous-jacents figurent dans les placements des activités d'assurance du groupe.

➤ **Entreprise consolidante**

L'entreprise consolidante est celle qui contrôle exclusivement ou conjointement d'autres entreprises quelle que soit leur forme ou qui exerce sur elles une influence notable.

➤ **Entités contrôlées de manière exclusive**

Les sociétés, quelles que soient leurs structures et faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe, sont consolidées par intégration globale. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Une entité n'est plus consolidée par intégration globale dès lors que le groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur l'entité.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

➤ **Entreprises contrôlées de fait**

Lorsque le groupe considère qu'il dispose du contrôle de fait d'une entité, celui-ci peut être amené à appliquer la méthode de l'intégration globale pour consolider cette société malgré un taux de détention inférieur au seuil de 50%.

Le contrôle de fait peut être présumé dès lors que certains des critères suivants sont respectés :

- Le groupe est l'actionnaire le plus important de la société,
- Les autres actionnaires ne détiennent directement ou indirectement, seuls ou de concert, un nombre d'actions et de droits de vote supérieur à celui du groupe,
- Le groupe exerce une influence notable sur la société,
- Le groupe dispose du pouvoir d'influer sur les politiques financières et opérationnelles de la société,
- Le groupe dispose du pouvoir de nommer ou faire nommer les dirigeants de la société.

➤ **Entreprises associées**

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque l'entité consolidante détient, directement ou indirectement 20% ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entité consolidante détient directement ou indirectement moins de 20% des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres convertis au cours de clôture, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées.

➤ **Déconsolidation**

Lorsqu'une entité est en run-off (arrêt de la souscription d'affaires nouvelles) et que les principaux agrégats du bilan ou du compte de résultat n'excèdent pas (sauf cas particulier) les seuils de 0,5% des primes émises, des effectifs, du résultat contributif, 1% des capitaux propres consolidés, des provisions techniques et du total du bilan ainsi que 3% des écarts d'acquisition (ces seuils étant mesurés par rapport au total du groupe), cette entité est déconsolidée.

Les titres de cette entité sont alors enregistrés, sur la base de leur valeur d'équivalence en titres disponibles à la vente au moment de la déconsolidation. Les variations ultérieures de valeur sont enregistrées conformément à la méthodologie définie pour ce type de titres.

2.3.2 Évolution du périmètre de consolidation

Les évolutions du périmètre de consolidation sont décrites dans la note 31 de l'annexe des états financiers.

2.3.3. Homogénéité des principes comptables

Les comptes consolidés de Groupama SA sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière requis pour les comptes consolidés (prédominance de la substance sur la forme, élimination des écritures passées au titre des dispositions fiscales locales).

Les retraitements effectués au titre de l'homogénéité des principes sont réalisés dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

2.3.4. Conversion des comptes des sociétés étrangères

Les postes du bilan sont convertis en euros au cours de change officiel à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres, hors résultat, qui sont convertis aux cours historiques. L'écart de conversion qui en résulte est porté au poste "Écarts de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

Les opérations du compte de résultat sont converties au cours moyen. L'écart entre le résultat converti au taux moyen et celui converti au taux de clôture est porté au poste "Écarts de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

2.3.5 Opérations internes entre sociétés consolidées par GROUPAMA SA

Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées.

Lorsque ces opérations affectent le résultat consolidé, l'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100%, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, le groupe s'assure que la valeur de l'élément d'actif cédé n'est pas modifiée de façon durable. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée dans le bilan consolidé (coût historique consolidé).

Ainsi doivent être éliminées les opérations internes portant, notamment, sur :

- les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques ;
- les effets à recevoir et les effets à payer s'éliminent réciproquement mais, lorsque l'effet à recevoir est remis à l'escompte, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer ;
- les opérations affectant les engagements reçus et donnés ;
- les acceptations, les cessions et rétrocessions en réassurance ;
- les opérations de co-assurance et co-réassurance ainsi que de gestion en pool ;
- les opérations de courtage ou d'intermédiation ;
- le partage contractuel des résultats de contrats collectifs ;
- les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres et, le cas échéant, les dotations aux provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises contrôlées de manière exclusive ;
- les opérations sur instruments financiers à terme ;
- les plus et moins values de cession interne des placements d'assurance ;
- les dividendes intra-groupe.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS

3.1 ACTIFS INCORPORELS

3.1.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition résiduel ou *goodwill* résulte du prix payé au delà de la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, réévalué d'éventuels actifs incorporels identifiés dans le cadre de la comptabilité d'acquisition selon la norme IFRS 3 révisée (juste valeur des actifs et des passifs acquis). Le prix payé intègre la meilleure estimation possible des compléments de prix (earn-out, différé de paiements ...).

Le solde résiduel correspond donc à l'évaluation de la part de résultat attendu sur la production future. Cette performance attendue, qui se traduit dans la valeur de la production future, résulte de la combinaison d'éléments incorporels non directement mesurables. Ces éléments se matérialisent dans les multiples ou dans les projections de résultat futur qui ont servi de référence à la base de la valorisation et du prix payé lors de l'acquisition et conduisent à la détermination de l'écart d'acquisition mentionné précédemment.

Les ajustements des compléments de prix futurs sont comptabilisés, pour les regroupements antérieurs au 1^{er} janvier 2010, comme un ajustement du coût d'acquisition, et en résultat pour les regroupements réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010.

Pour les regroupements réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010, les coûts directement attribuables à l'acquisition sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts minoritaires sont évalués, selon un choix effectué à chaque acquisition, soit à leur juste valeur, soit pour leur quote-part dans les actifs nets identifiables de la société acquise.

L'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Les opérations d'acquisition et de cession d'intérêts minoritaires dans une société contrôlée qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sont enregistrées dans les capitaux propres du groupe.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'acquéreur et/ou de l'acquise dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme un groupe identifiable d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. En cas d'unité de management, d'outils de gestion, de zone géographique ou de grande branche d'activité, une UGT est constituée par le regroupement d'entités homogènes.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère hors zone euro est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et converti en euros au taux de clôture. Les variations de change ultérieures sont enregistrées en réserves de conversion.

Pour les entités acquises au cours de l'exercice, le groupe dispose d'un délai de douze mois à partir de la date d'acquisition pour attribuer aux actifs et passifs acquis leur valeur définitive.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation précédemment acquise est réévaluée à la juste valeur et l'ajustement en résultant comptabilisé par résultat.

Les écarts d'acquisition résiduels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Le groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est approchée de la façon suivante selon les préconisations de la norme IAS 36 (§25 à 27) :

- le prix de vente figurant dans un accord de vente irrévocable ;
- le prix de marché diminué des coûts de cession, dans le cadre d'un marché actif ;
- sinon, la meilleure information disponible, par référence à des transactions comparables.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs devant être générés par l'unité génératrice de trésorerie.

Les écarts d'acquisition, constatés lors du premier regroupement d'entreprise, dont le montant est de faible valeur ou générant des coûts de travaux d'évaluation disproportionnés par rapport à leur valeur, sont immédiatement constatés en charge de la période.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Lors d'une prise de contrôle d'une entité, une option de vente peut être octroyée aux actionnaires minoritaires. La reconnaissance de cette option en dette dépend toutefois des clauses précises du contrat. Lorsqu'il s'agit d'un engagement inconditionnel au gré du détenteur de l'option, celle-ci est comptabilisée en dette en conformité avec IAS 32.

La contrepartie de cette dette, égale au prix de l'option (valeur de la part) est comptabilisée en écart d'acquisition pour les options de vente octroyées avant le 1^{er} janvier 2010 ou en diminution des capitaux propres pour les options de vente contractées postérieurement à cette date.

3.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont des actifs identifiables, contrôlés par l'entité du fait d'événements passés et à partir desquels on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Elles comprennent principalement les valeurs de portefeuille de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, les valeurs de la relation clients, les valeurs de réseaux et les marques constatées lors de regroupements d'entreprises, ainsi que les logiciels acquis et créés.

Les actifs incorporels amortissables d'assurance (qui regroupent notamment la valeur des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, la valeur de la relation clients et la valeur des réseaux) sont amortis au rythme de dégagement des marges sur la durée de vie des portefeuilles de contrats. Un test de recouvrabilité est réalisé chaque année en fonction de l'expérience et de l'évolution anticipée des principales hypothèses.

Les logiciels acquis et créés ont une durée de vie finie et sont amortis en règle générale linéairement sur cette durée de vie.

Les autres immobilisations incorporelles qui n'ont pas de durée de vie finie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test systématique de dépréciation.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.

3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

3.2.1. Actifs financiers

Sont notamment considérés comme des actifs financiers, les actions, les obligations, les prêts et créances, les dérivés et les comptes de banque.

➤ Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types :
 - ❖ Les placements détenus à des fins de transaction (*trading*) qui sont des placements pour lesquels l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie,
 - ❖ Les actifs financiers désignés de manière optionnelle (*held for trading*), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :
 - adossement actif / passif pour éviter les distorsions de traitement comptable,
 - instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés,
 - groupe d'actifs et/ou passifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le groupe n'utilise pas cette catégorie, à l'exception de certains portefeuilles parfaitement adossés, qui remplissent les critères rappelés ci-dessus.
- La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- Les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers à échéance fixe, les actions, et les prêts et créances qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

➤ Reclassements

Un actif financier peut, dans des circonstances exceptionnelles, être reclassé hors de la catégorie des placements détenus à des fins de transaction.

Un actif financier classé comme disponible à la vente peut être reclassé hors de la catégorie des actifs disponibles à la vente vers :

- la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque l'intention ou la capacité de l'entreprise a changé ou lorsque l'entité ne dispose plus d'une évaluation fiable de la juste valeur,
- la catégorie des prêts et créances lorsque l'actif financier répond à la définition de prêts et créances à la date du reclassement et lorsque l'entité a l'intention et la capacité de détenir l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.

Un actif financier classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance peut être reclassé comme disponible à la vente si l'intention ou la capacité de l'entité a changé.

➤ Comptabilisation initiale

Le groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan.

➤ Méthodes d'évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à son cours coté sur un marché actif. Lorsque le marché de cet instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des données de marché observables lorsque celles-ci sont disponibles ou, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles, en ayant recours à des hypothèses qui impliquent une part de jugement.

Conformément à l'amendement d'IFRS 7 publié par l'IASB en mars 2009, les instruments financiers actifs et passifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux. Ceux-ci dépendent de l'utilisation ou non d'un modèle d'évaluation et des sources de données utilisées pour alimenter les modèles d'évaluation :

- le niveau 1 correspond à un prix coté sur un marché actif auquel l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (de niveau 1) ou déterminable à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

Les techniques de valorisation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, si elles sont disponibles, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

➤ Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction et ceux classés sur option dans cette catégorie sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur par résultat sur option.

➤ Provisions pour dépréciation

A chaque date d'arrêté, le groupe recherche l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

Instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente

Pour les instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré.

Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par résultat en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie.

Instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente

Pour les instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente, le groupe a pris en compte les précisions apportées par le comité d'interprétation des normes IFRS (IFRIC) dans son « update » du mois de juillet 2009 sur la notion de baisse significative ou prolongée du paragraphe 61 de la norme IAS 39.

Au 30 juin 2012, il existe une indication objective de dépréciation dans les cas suivants :

- le placement financier était déjà provisionné à l'arrêté publié précédent, ou ;
- une décote de 50% est observée à la date d'arrêté, ou ;
- le placement financier a été constamment en situation de moins-value latente au regard de sa valeur comptable sur les 36 derniers mois précédant l'arrêté.

Pour les titres qualifiés de titres stratégiques détaillés en annexe, pour lesquels le groupe exerce sa détention sur le long terme caractérisés par une représentation du groupe dans leurs instances de gouvernance ou des relations contractuelles importantes et durables ou un niveau de participation significatif dans le capital (en valeur absolue ou relative), sans pour autant qu'une influence notable soit exercée, cette période de référence est de 48 mois.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, le montant de la dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée par résultat, est enregistré automatiquement en résultat.

Ces critères pourront faire l'objet d'évolutions dans le temps pour tenir compte des changements de l'environnement dans lequel ils ont été définis, en se fondant sur l'exercice du jugement. Ce dernier doit également permettre de traiter des cas anormaux (tels que par exemple une chute des cours brutale et anormale à la clôture).

En outre, dans tous les autres cas où ces seuils ne sont pas atteints, le groupe identifie dans son portefeuille, les titres présentant constamment au cours des six derniers mois une moins-value latente significative fonction de la volatilité des marchés financiers. Pour les titres ainsi isolés, il examine ensuite sur la base de son jugement, titre par titre, s'il y a lieu ou non d'enregistrer une dépréciation par résultat.

Dans le cas où la gestion financière d'une ligne de titres est effectuée de manière globale à l'échelle du groupe, même lorsque ces titres sont détenus par plusieurs entités, la détermination de l'existence ou non d'une indication objective de dépréciation peut être effectuée sur la base du prix de revient groupe.

Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne sont reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

Placements valorisés au coût amorti

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise par résultat.

➤ Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou que le groupe transfère l'actif financier.

Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est la méthode du coût moyen pondéré.

Les plus et moins-values de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

3.2.2. Immeubles de placement

Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti. Ils sont évalués selon l'approche par composant.

➤ Comptabilisation initiale

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction, sauf cas particulier des placements immobiliers en représentation des engagements en UC qui peuvent être enregistrés sur option en juste valeur par résultat.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants, ceux-ci faisant l'objet d'un enregistrement de manière séparée.

Les durées d'amortissement des composants retenues par le groupe selon la nature de l'immeuble considéré sont les suivantes :

- gros œuvre ou coque (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 120 ans),
- clos et couvert (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 35 ans),
- gros équipement (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans),
- équipements secondaires, revêtements (durée d'amortissement comprise entre 10 ans et 15 ans),
- entretien (durée d'amortissement : 5 ans).

➤ **Évaluation**

Le coût amorti de l'immeuble est le montant auquel celui-ci a été enregistré lors de sa comptabilisation initiale, diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Le coût d'acquisition de l'immeuble fait suite, soit d'une acquisition pure et simple, soit à l'acquisition d'une société propriétaire d'un immeuble. Dans ce dernier cas, le coût amorti de l'immeuble est égal à la juste valeur à la date d'acquisition de la société propriétaire.

Chaque composant se distingue par sa durée et son taux d'amortissement.

La valeur résiduelle du composant gros œuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les loyers sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée sur la base d'expertise au plus quinquennale effectuée par un expert accepté par les autorités de contrôle nationales (l'Autorité de contrôle prudentiel). Au cours de chaque période quinquennale, le bien fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par ce dernier.

➤ **Dépenses ultérieures**

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

➤ **Provisions pour dépréciation**

Le groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût amorti. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net des frais de cession et la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

➤ **Décomptabilisation**

Les plus ou moins-values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

3.3. DERIVES

3.3.1. Généralités

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent »,
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché,
- il est dénoué à une date future.

Tous les dérivés sont enregistrés au bilan à leur juste valeur tant en date d'origine qu'à l'occasion de leur revalorisation ultérieure. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat à l'exception des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets à l'étranger.

3.3.2. Dérivés de couverture

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation et de démonstration périodique de l'efficacité de la couverture.

Les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur avec variations en compte de résultat sauf pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'investissements nets à l'étranger considérées comme efficaces dont les variations de juste valeur sont différées en capitaux propres jusqu'à ce que les flux de trésorerie couverts soient comptabilisés en compte de résultat ou lors de la cession de la filiale étrangère.

S'agissant d'une couverture de valeur d'un titre disponible à la vente, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de façon à ce que celles-ci compensent exactement celles du dérivé de couverture.

La partie inefficace des couvertures est comptabilisée en compte de résultat.

3.3.3. Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Ils sont séparés du contrat hôte et comptabilisés en tant que dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

3.4. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Les investissements dans les entreprises associées sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte les bénéfices ou les pertes au prorata de la participation de l'investisseur.

3.5 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

Les actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession. En cas de moins-value latente, une dépréciation est enregistrée en résultat. Par ailleurs, les actifs non courants cessent d'être amortis à compter de leur reclassement en actifs détenus en vue de la vente.

Est considérée comme une activité abandonnée toute composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui se trouve dans l'une des situations suivantes :

- elle constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte ; ou,
- elle fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ; ou,
- elle est une filiale acquise exclusivement dans l'objectif d'être cédée.

Sont présentés sur une ligne particulière du compte de résultat :

- le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession,
- le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités abandonnées.

3.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation selon la méthode du coût amorti. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif. La méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement.

Les immobilisations corporelles autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane, des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.

Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

3.7 CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

Les créances d'exploitation et autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des coûts éventuels de transaction.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction.

En l'absence d'interprétation précise de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés en autres dettes à la juste valeur. La contrepartie de ces dettes est comptabilisée soit en écart d'acquisition pour les options de vente octroyées avant le 1^{er} janvier 2010, soit en diminution des capitaux propres pour les options de vente contractées postérieurement à cette date.

En outre, sont inclus dans les autres passifs les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

3.8 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent notamment aux soldes des comptes bancaires des entités du groupe.

3.9 CAPITAUX PROPRES

➤ Réserve de réévaluation

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et notamment :

- les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 21,
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain provenant de la comptabilité reflet,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés engendré par les opérations mentionnées ci-dessus.

➤ Autres réserves

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- Les reports à nouveau,
- Les réserves de consolidation du groupe,
- Les autres réserves réglementées,
- L'incidence de changement de méthodes comptables,
- Les instruments de capitaux propres de type Titres Super-Subordonnés (TSS) dont les caractéristiques permettent une comptabilisation en capitaux propres. La rémunération de ces titres se traite comme un dividende qui est prélevée sur les fonds propres.

➤ Écarts de conversion

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

➤ Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant le rachat des intérêts minoritaires et intérêts minoritaires sur OPCVM consolidés, se reporter à la note 3.7).

3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

➤ Avantages du personnel

• Engagements de retraite

Les sociétés du groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres, en application de l'option Sorie.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

3.11 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

➤ Comptabilisation initiale

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

➤ Règles d'évaluation

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

➤ Décomptabilisation

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

3.12 OPERATIONS TECHNIQUES

3.12.1. Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par les sociétés d'assurance du groupe :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4,
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

➤ Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 3.12.2.c).

➤ Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 3.12.3.

3.12.2 Contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4

a. Contrats d'assurance non vie

➤ Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

➤ Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance non vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations.

➤ Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance non vie

Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées prorata temporis.

Provisions pour risques en cours

Les provisions pour risques en cours sont destinées à couvrir la part du coût des sinistres et des frais de gestion s'y rapportant qui excède la fraction des primes reportées nettes de frais d'acquisition reportés.

En arrêté intermédiaire, pour une famille de risques donnée, la sinistralité peut présenter au cours de l'exercice un profil non homogène qui se traduit par une perte technique sur la fraction de primes reportées.

Pour appréhender ce phénomène, un test de suffisance est réalisé, qui donne lieu, en cas de perte, à la constatation d'un complément de provision à due concurrence de l'insuffisance.

Le test est réalisé à partir de la dernière actualisation de la prévision annuelle de sinistralité et de frais pour cette famille de risques.

La perte correspond à l'insuffisance de primes reportées sur la période suivant l'arrêté intermédiaire, par rapport à la charge prévisionnelle de sinistralité et de frais se rapportant à ces primes. Le calcul est réalisé sur des montants nets de réassurance.

Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent un chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

Autres provisions techniques

Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

Provision pour risques croissants

Cette provision est constituée pour les contrats d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité à primes périodiques constantes, contrats pour lesquels le risque croît avec l'âge des assurés.

➤ **Frais d'acquisition reportés**

En assurance non vie, les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

b. Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

➤ **Primes**

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

➤ **Charges des prestations des contrats**

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire,
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations,
- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux résultats et la variation des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques.

➤ **Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques vie ».

Pour la partie excédant l'engagement minimal réglementaire et contractuel, la charge courante de participation des bénéficiaires de contrats au résultat est déterminée dans les comptes intermédiaires sur la base du rapport estimé pour l'exercice en cours et compte tenu des décisions prises ou, à défaut, constaté à la clôture du dernier exercice, entre la charge prévisionnelle annuelle de participation des bénéficiaires de contrats et les produits financiers nets annuels prévisionnels. Cette charge ainsi calculée est plafonnée dans les comptes intermédiaires au montant de la marge financière prévisionnelle annuelle.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion actif / passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Le groupe n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dits participatifs, le groupe a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années.

En cas de moins-value latente globale du portefeuille d'actifs de l'entité, le groupe enregistre une participation aux bénéfices différée active limitée à la fraction de participation aux bénéfices différée effectivement recouvrable. Un test de recouvrabilité s'appuyant sur une projection du comportement futur des portefeuilles d'assurance est mis en œuvre. Ce test intègre notamment des plus-values latentes sur actifs comptabilisés au coût amorti.

Autres provisions techniques

Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

➤ **Frais d'acquisition reportés**

Les frais variables directement affectables à l'acquisition des contrats d'assurance vie sont portés à l'actif des comptes consolidés. Ces montants ne peuvent en aucun cas être supérieurs à la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en fonction de la cadence d'émergence des marges futures pour chaque génération de contrats, les marges futures étant déterminées à partir d'hypothèses économiques (taux de participation aux bénéfices, taux de rendement futur des actifs et taux de chute). Les frais d'acquisition étant activés, les provisions mathématiques figurant au bilan sont présentées non zillmérésées.

Chaque année, par famille homogène de produits, la valeur actuelle probable des marges futures est comparée au total des frais d'acquisition reportés nets des amortissements déjà comptabilisés dans le passé. Si cette valeur est inférieure, un amortissement exceptionnel est constaté en charge.

Le groupe applique la comptabilité reflet au titre des frais d'acquisition reportés.

c. Test de suffisance des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant.

En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Ce test est effectué à chaque arrêté comptable et au niveau de chaque entité consolidée.

d. Contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4

Les contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4 sont soit des contrats d'assurance comportant un risque d'assurance significatif tel qu'un risque décès, soit des contrats financiers avec participation discrétionnaire, pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré.

Les provisions techniques de ces contrats sont évaluées à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

e. Dérivés incorporés dans les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation discrétionnaire

Les dérivés incorporés sont des composantes de contrats d'assurance qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Si un même contrat contient une composante financière et une composante assurance, la composante financière est évaluée séparément à la juste valeur lorsqu'elle n'est pas étroitement liée au contrat hôte ou lorsque les normes comptables n'obligent pas à comptabiliser ensemble les droits et obligations liés à la composante dépôt, en application des dispositions de la norme IFRS 4. Dans les autres cas, l'intégralité du contrat est traitée comme un contrat d'assurance.

3.12.3. Contrats financiers relevant de la norme IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

3.12.4. Opérations de réassurance

➤ **Acceptations**

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 3.12.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedants.

Les titres donnés en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

➤ **Cessions**

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 3.12.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et récessionnaires.

Les titres des réassureurs (cessionnaires ou récessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

3.13 IMPOTS

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes consolidés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires.

Tous les passifs d'impôt différé doivent être pris en compte ; en revanche, les actifs d'impôt différé ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés. En ce qui concerne les actifs d'impôt différé, ceux-ci sont pris en compte dès lors que leur récupération est considérée comme "plus probable qu'improbable", c'est à dire dans le cas où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables seront disponibles dans le futur pour compenser les différences temporaires déductibles. En règle générale, un horizon de 3 exercices est jugé raisonnable pour apprécier la capacité de recouvrement par l'entité des impôts différés ainsi activés. Une dépréciation des actifs d'impôt différé est, en revanche, constatée dès lors que leur recouvrabilité s'avère compromise.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

3.14 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel correspond à une composante de l'entité qui se livre à des activités dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel du groupe (ou directeur général du groupe) en vue de prendre des décisions en matière de ressources à allouer au secteur et d'évaluer sa performance.

Le groupe est organisé en trois secteurs opérationnels : l'assurance en France, l'assurance à l'International et les activités bancaires et financières. Le secteur des activités bancaires et financières qui fait par ailleurs l'objet de notes annexes spécifiques (notes 9.1, 9.2 et 23.3) a été regroupé avec le secteur de l'assurance en France pour constituer un secteur opérationnel global intitulé France.

Les différentes activités de chaque secteur sont les suivantes :

- **Assurance de la personne.** L'activité d'assurance de la personne regroupe l'activité traditionnelle d'assurance vie ainsi que l'assurance des dommages corporels à la personne (risques liés à la santé, à l'invalidité et à la dépendance, principalement) ;
- **Assurance de dommages aux biens et responsabilité.** L'activité d'assurance de dommages aux biens et responsabilité recouvre par déduction les autres activités d'assurance au sein du groupe ;
- **Activité bancaire et financière.** L'activité bancaire et financière concerne les activités de distribution de produits bancaires mais également les activités de gestion de portefeuille de placements en valeurs mobilières ou immobilières ou de « private equity » et d'épargne salariale ;
- **Activité de holdings.** Principalement composé des produits et charges relatifs à la gestion du groupe et à la détention des titres composant le périmètre de Groupama SA.

3.15 FRAIS PAR DESTINATION

Les frais de gestion et les commissions liées à l'activité d'assurance sont classés selon leur destination, par application de clefs de répartition en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- les frais d'acquisition,
- les frais d'administration,
- les frais de règlement des sinistres,
- les charges des placements,
- les autres charges techniques,
- les charges non techniques.

4. ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1 – INFORMATION SECTORIELLE

NOTE 1.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL

NOTE 1.1.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL – BILAN

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs incorporels	946	1 938	2 883	1 190	2 386	3 576
Placements des activités d'assurance	59 801	5 806	65 607	60 116	7 605	67 721
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	3 484		3 484	3 302		3 302
Investissements dans les entreprises associées	912	162	1 074	802	153	956
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 031	265	1 295	1 076	247	1 323
Autres actifs	7 940	1 033	8 973	9 011	1 818	10 828
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités	3 759	3 222	6 981			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 158	546	1 704	1 014	669	1 683
Actif total consolidé	79 030	12 971	92 001	76 511	12 878	89 389
Provisions pour risques et charges	281	88	370	277	153	429
Dettes de financement	2 114		2 114	2 115	18	2 133
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	41 327	5 318	46 645	42 766	7 317	50 083
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	20 486	1 209	21 696	20 859	1 351	22 211
Participation aux bénéfices différée passive	6		6			
Ressources des activités du secteur bancaire	3 101		3 101	2 996		2 996
Autres passifs	8 701	399	9 100	7 958	592	8 550
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées	3 058	2 476	5 534			
Passif total consolidé hors capitaux propres	79 074	9 492	88 566	76 970	9 432	86 402

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 1.1.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL – COMPTE DE RESULTAT

En millions d'euros	30.06.2012			30.06.2011 <i>proforma</i>			30.06.2011		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Primes acquises	4 149	1 277	5 426	4 563	1 293	5 856	5 144	2 028	7 172
Produit net bancaire, net du coût du risque	119		119	121		121	121		121
Produits des placements	1 188	138	1 326	1 422	153	1 574	1 479	204	1 683
Charges des placements	(247)	(16)	(263)	(279)	(23)	(302)	(295)	(32)	(327)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	161	(21)	140	140	28	167	140	29	168
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	138	26	164	36	6	41	37	5	42
Variation des dépréciations sur placements	(76)	(9)	(85)	(79)	(79)	(158)	(103)	(82)	(185)
Total des produits des activités ordinaires	5 431	1 394	6 826	5 922	1 378	7 300	6 523	2 152	8 675
Charges des prestations des contrats	(4 073)	(986)	(5 059)	(4 507)	(934)	(5 441)	(4 866)	(1 477)	(6 343)
Produits sur cession en réassurance	527	178	705	129	10	139	174	19	192
Charges sur cession en réassurance	(640)	(231)	(871)	(248)	(60)	(308)	(315)	(75)	(390)
Charges d'exploitation bancaire	(109)		(109)	(115)		(115)	(115)		(115)
Frais d'acquisition des contrats	(491)	(210)	(701)	(501)	(216)	(717)	(606)	(371)	(977)
Frais d'administration	(319)	(86)	(405)	(291)	(93)	(384)	(348)	(130)	(478)
Autres produits et charges opérationnels courants	(130)	(36)	(166)	(152)	(54)	(205)	(180)	(44)	(224)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	197	24	221	238	30	268	268	74	342
Autres produits et charges opérationnels	129	(90)	39	(14)	(23)	(37)	(17)	(28)	(45)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	326	(66)	260	224	7	231	251	46	297
Charges de financement	(53)		(53)	(66)		(66)	(66)	(1)	(67)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(5)	5	0	(2)	(4)	(6)	(2)	(4)	(6)
Impôts sur les résultats	(148)	8	(140)	(33)	(9)	(41)	(45)	(17)	(62)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	120	(54)	66	124	(5)	118	138	25	163
Résultat net des activités abandonnées	(117)	(21)	(138)	14	30	44			
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE	2	(75)	(72)	138	25	163	138	25	163
dont Intérêts minoritaires	18		18	16		16	16		16
DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	(16)	(75)	(90)	122	25	147	122	25	147

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

NOTE 1.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE

NOTE 1.2.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE – COMPTE DE RESULTAT

En millions d'euros	30.06.2012										
	France					International					Total
	Dommmages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommmages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total		
Primes acquises	1 580	2 569			4 149	918	359		1 277	5 426	
Produit net bancaire, net du coût du risque			119		119					119	
Produits des placements	68	1 116		4	1 188	59	78	1	138	1 326	
Charges des placements	(16)	(223)		(8)	(247)	(10)	(6)		(16)	(263)	
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	52	122		(12)	161	6	(27)		(21)	140	
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	2	158		(22)	138	5	21		26	164	
Variation des dépréciations sur placements	(9)	(65)		(2)	(76)	(7)	(2)		(9)	(85)	
Total des produits des activités ordinaires	1 677	3 677	119	(41)	5 431	970	423	1	1 394	6 826	
Charges des prestations des contrats	(1 112)	(2 960)			(4 073)	(611)	(375)		(986)	(5 059)	
Produits sur cession en réassurance	407	120			527	176	2		178	705	
Charges sur cession en réassurance	(518)	(122)			(640)	(227)	(3)		(231)	(871)	
Charges d'exploitation bancaire			(109)		(109)					(109)	
Frais d'acquisition des contrats	(228)	(263)			(491)	(164)	(46)		(210)	(701)	
Frais d'administration	(142)	(177)			(319)	(56)	(30)		(86)	(405)	
Autres produits et charges opérationnels courants	(52)	(21)	(1)	(55)	(130)	(32)	(3)	(2)	(36)	(166)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	31	253	8	(95)	197	54	(30)	(1)	24	221	
Autres produits et charges opérationnels	103	27		(1)	129	(22)	(2)	(66)	(90)	39	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	134	280	8	(96)	326	33	(32)	(67)	(66)	260	
Charges de financement				(53)	(53)					(53)	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(7)	2			(5)	5			5	0	
Impôts sur les résultats	(56)	(116)	(4)	28	(148)	(12)	20		8	(140)	
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	71	166	4	(121)	120	25	(12)	(67)	(54)	67	
Résultat net des activités abandonnées	(33)			(84)	(117)	1	2	(23)	(21)	(138)	
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE	38	166	4	(205)	2	26	(11)	(90)	(75)	(71)	
dont intérêts minoritaires	6	11			18					18	
DONT RÉSULTAT NET (PART GROUPE)	31	155	4	(205)	(16)	26	(11)	(90)	(75)	(90)	

En millions d'euros	30.06.2011 <i>proforma</i>									
	France					International				Total
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	
Primes acquises	1 503	3 060			4 563	904	390		1 293	5 856
Produit net bancaire, net du coût du risque			121		121					121
Produits des placements	186	1 232		4	1 422	59	92	1	153	1 574
Charges des placements	(81)	(195)		(3)	(279)	(17)	(6)		(23)	(302)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	13	125		1	140	12	16		28	167
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	3	57		(24)	36	3	2		6	41
Variation des dépréciations sur placements	(31)	(48)			(79)	(48)	(31)		(79)	(158)
Total des produits des activités ordinaires	1 594	4 230	121	(22)	5 922	913	464	1	1 378	7 300
Charges des prestations des contrats	(1 040)	(3 467)			(4 507)	(560)	(375)		(934)	(5 441)
Produits sur cession en réassurance	98	32			129	7	3		10	139
Charges sur cession en réassurance	(221)	(27)			(248)	(55)	(5)		(60)	(308)
Charges d'exploitation bancaire			(115)		(115)					(115)
Frais d'acquisition des contrats	(209)	(292)			(501)	(163)	(53)		(216)	(717)
Frais d'administration	(134)	(157)			(291)	(64)	(29)		(93)	(384)
Autres produits et charges opérationnels courants	(43)	(37)	3	(75)	(152)	(47)	(5)	(2)	(54)	(205)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	44	282	9	(97)	238	31	0	(1)	30	268
Autres produits et charges opérationnels	(4)	(9)		(1)	(14)	(18)	(5)		(23)	(37)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	40	273	9	(98)	224	13	(5)	(1)	7	231
Charges de financement	(19)	(5)		(42)	(66)					(66)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(4)	2			(2)	(4)			(4)	(6)
Impôts sur les résultats	(8)	(80)	(2)	57	(33)	(15)	7		(9)	(41)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	9	190	7	(82)	124	(6)	2	(1)	(5)	118
Résultat net des activités abandonnées	14				14	27	4	(1)	30	44
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE	23	190	7	(82)	138	21	5	(2)	25	163
dont intérêts minoritaires	11	4			16					16
DONT RÉSULTAT NET (PART GROUPE)	12	186	7	(82)	122	21	5	(2)	25	147

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

En millions d'euros	30.06.2011									
	France					International				Total
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	
Primes acquises	2 085	3 060			5 144	1 491	536		2 027	7 172
Produit net bancaire, net du coût du risque			121		121					121
Produits des placements	243	1 232		4	1 479	92	110	2	204	1 683
Charges des placements	(97)	(195)		(3)	(295)	(23)	(8)	(1)	(32)	(327)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	13	125		1	140	13	16		29	168
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	5	57		(24)	37	2	3		5	42
Variation des dépréciations sur placements	(55)	(48)			(103)	(51)	(31)		(82)	(185)
Total des produits des activités ordinaires	2 194	4 230	121	(22)	6 523	1 525	626	1	2 152	8 675
Charges des prestations des contrats	(1 398)	(3 467)			(4 865)	(966)	(511)		(1 477)	(6 343)
Produits sur cession en réassurance	142	32			174	13	6		19	192
Charges sur cession en réassurance	(288)	(27)			(315)	(67)	(8)		(75)	(390)
Charges d'exploitation bancaire			(115)		(115)					(115)
Frais d'acquisition des contrats	(314)	(292)			(606)	(302)	(69)		(370)	(977)
Frais d'administration	(191)	(157)			(348)	(96)	(34)		(130)	(478)
Autres produits et charges opérationnels courants	(71)	(37)	3	(75)	(180)	(37)	(5)	(2)	(44)	(224)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	74	282	9	(97)	268	70	5	(1)	74	342
Autres produits et charges opérationnels	(7)	(9)		(1)	(17)	(23)	(5)		(28)	(45)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	67	273	9	(98)	251	47		(1)	46	297
Charges de financement	(19)	(5)		(42)	(66)			(1)	(1)	(67)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(4)	2			(2)	(4)			(4)	(6)
Impôts sur les résultats	(20)	(80)	(2)	57	(45)	(22)	5		(17)	(62)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	23	190	7	(82)	138	21	5	(2)	25	163
Résultat net des activités abandonnées										
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE	23	190	7	(82)	138	21	5	(2)	25	163
dont intérêts minoritaires	11	4			16					16
DONT RÉSULTAT NET (PART GROUPE)	12	187	7	(82)	122	21	5	(2)	25	147

NOTE 2 – ÉCARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)				31.12.2011
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette	Valeur nette
Valeur à l'ouverture	3 485	(289)	(246)	2 950	3 141
Entrées de périmètre					
Sorties de périmètre					(30)
France	(265)			(265)	
Pays de l'Europe Centrale et Orientale		(57)	8	(49)	(81)
Turquie			15	15	(40)
Royaume-Uni	(186)	4	36	(146)	4
Grèce		(9)		(9)	(45)
Espagne	(131)	3		(128)	
Autres mouvements de l'exercice	(582)	(59)	59	(582)	(161)
Valeur à la clôture	2 903	(348)	(187)	2 368	2 950

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Autres mouvements de l'exercice :

Outre les mouvements liés aux différences de cours de conversion, les mouvements suivants ont été enregistrés :

Abandon d'activités

Les actifs et passifs des activités de Gan Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni ont été reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés pour un montant global de 540 millions d'euros (265 millions d'euros pour Gan Eurocourtage, 128 millions d'euros pour l'Espagne ainsi que 147 millions d'euros pour le Royaume-Uni).

Grèce

Le groupe a procédé à un complément de dépréciation de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie de ce pays pour un montant de 9 millions d'euros.

Pays de l'Europe Centrale et Orientale

Le groupe a procédé à un complément de dépréciation de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe centrale et orientale pour un montant de 57 millions d'euros. Cette dépréciation provient de l'activité roumaine.

Test de dépréciation :

Les écarts d'acquisition donnent lieu à un test de dépréciation au moins une fois par an. Ce test est mené à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie lors de chaque arrêté annuel.

La valeur d'utilité de référence pour la justification des tests de dépréciation correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs devant être générés par cette unité génératrice de trésorerie.

Les flux retenus correspondent en règle générale :

- A une période explicite qui s'appuie pour les premières années sur la planification stratégique opérationnelle du groupe. Celle-ci fait l'objet d'un processus itératif d'échange entre le management local et le groupe.
- Au-delà de la période explicite, la chronique de flux est complétée par une valeur terminale. Cette valeur terminale s'appuie sur des hypothèses de croissance à long terme appliquées à une projection actualisée d'un flux normé.

Lors d'un arrêté intermédiaire, le groupe mène certains travaux de contrôle interne visant à détecter tout indicateur de perte de valeur. Au cours du 1er semestre 2012, ces travaux ont mis en évidence des pertes de valeur au niveau des unités génératrices de trésorerie des pays de l'Europe Centrale et Orientale et de la Grèce.

Devant les difficultés économiques frappant les pays de la zone de l'Europe Centrale et Orientale, le groupe a décidé de refléter l'élévation du niveau de risque attachée aux cash flows par une prime de risque additionnelle de 100 points de base dans la courbe des taux. Sur cette base, un complément de dépréciation de 57 millions d'euros a été enregistré sur les écarts d'acquisition de la zone des pays de l'Europe Centrale et Orientale.

Un complément de provision pour dépréciation a également été enregistré sur les écarts d'acquisition de la Grèce. Cet ajustement résulte de la revue à fin juin 2012 du plan triennal de la filiale dans un contexte d'incertitudes qui pèse sur l'économie grecque. Ce plan ainsi que l'ensemble des projections de flux, escomptées de manière prudente permettent de justifier le niveau d'écart d'acquisition résiduel de la filiale.

Des tests de sensibilité ont été menés, pour les actifs qui ont fait l'objet d'une dépréciation, sur la valeur d'utilité retenue avec les hypothèses de variation suivantes :

- hausse de 100 points de base du taux d'escompte utilisé en hypothèse centrale et ;
- baisse et hausse de 50 points de base du taux de croissance à long terme utilisé en hypothèse centrale.

S'agissant de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe centrale et orientale, une hausse de 100 points de base du taux d'escompte conduirait à un *impairment* supplémentaire de 79 millions d'euros (alors qu'une variation de 100 points de base à la baisse du taux d'escompte se traduirait par un excédent de 113 millions d'euros). Sur cette même unité génératrice de trésorerie, le test de sensibilité portant sur le taux de croissance à long terme aurait aussi un effet défavorable en couverture de 28 millions d'euros si celui-ci baissait de 50 points de base (il serait en excédent de 33 millions d'euros avec une variation favorable de + 50 points de base).

En ce qui concerne l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie de la filiale grecque, Groupama Phoenix, une hausse de 100 points de base du taux d'escompte conduirait à un *impairment* supplémentaire de 6 millions d'euros (alors qu'une variation de 100 points de base à la baisse du taux d'escompte se traduirait par un excédent de 5 millions d'euros). Le test de sensibilité portant sur le taux de croissance à long terme a un impact négligeable.

La réalisation simultanée de tous les scénarii adverses ou favorables aurait un impact quasi-identique au cumul des impacts pris isolément.

NOTE 2.1 – ÉCARTS D'ACQUISITION – DETAIL PAR UNITE GENERATRICE DE TRESORERIE

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)				31.12.2011
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette	Valeur nette
Pays d'Europe Centrale et Orientale	1 029	(300)	(159)	570	619
Italie	781			781	781
Turquie	262		(28)	234	219
Espagne					128
Royaume-Uni					146
Grèce	131	(48)		83	92
Total International	2 203	(348)	(187)	1 668	1 986
Groupama Gan Vie	470			470	470
Gan Assurances	196			196	196
Gan Eurocourtage					265
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	34			34	34
Total France et Outre-mer	700			700	964
Valeur à la clôture	2 903	(348)	(187)	2 368	2 950

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Il convient également de rappeler qu'au cours de l'exercice 2011, le groupe a procédé à une dépréciation de l'écart d'acquisition de 51 millions d'euros relatif à l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe Centrale et Orientale et de 39 millions d'euros sur l'unité génératrice de trésorerie de la Grèce.

Les pertes de valeurs cumulées sur l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe Centrale et Orientale s'établissent à 300 millions d'euros, dont une partie (192 millions d'euros) a été enregistrée avant 2011.

NOTE 2.2 – ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES OU ABANDONNEES

Comme indiqué précédemment :

- Allianz France et Groupama ont signé le 8 juin 2012 des accords définitifs relatifs à l'acquisition par Allianz des activités IARD hors transport de Gan Eurocourtage. Le groupe a également signé un accord définitif avec le groupe Helvetia le 16 juillet 2012 concernant le transfert du portefeuille Maritime souscrit en France par Gan Eurocourtage ;
- Le 19 juin 2012, Grupo Catalana Occidente et INOCSA ont conclu un accord avec Groupama portant sur l'acquisition de 100 % de la filiale de Groupama en Espagne ;
- Le groupe a engagé le processus de vente de ses filiales au Royaume-Uni. GUK Broking Services a cédé le cabinet de courtage Lark le 19 juillet 2012.

Au regard des dispositions de la norme IFRS 5 et compte tenu des éléments indiqués ci-dessus, Gan Eurocourtage, Groupama Insurances, GUK Broking Services, Goupama Seguros et Click Seguros sont considérés comme des activités abandonnées.

L'application des principes de la norme IFRS 5 a les effets suivants dans les comptes au 30 juin 2012 :

- Au compte de résultat : les résultats de Gan Eurocourtage, Groupama Seguros, Click Seguros, Groupama Insurances et GUK Broking Services sont présentés pour un montant net d'impôt sur la ligne « Résultat des activités abandonnées » du compte de résultat. Un proforma du résultat au 30 juin 2011 a été réalisé en isolant les résultats des activités abandonnées ;
- Au bilan, les actifs et passifs (hors capitaux propres) sont reclassés respectivement dans les lignes « Actifs destinés à la vente et abandon d'activités » et « Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées » du bilan.

Activité de GAN Eurocourtage

En millions d'euros	30.06.2012
Actifs incorporels	185
Placements des activités d'assurance	2 472
Investissements dans les entreprises associées	
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	353
Autres actifs	577
Trésorerie et équivalents de trésorerie	172
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités	3 759
Provisions pour risques et charges	13
Dettes de financement	309
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	2 528
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	
Participation aux bénéfices différée passive	
Autres passifs	209
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	3 059

Les capitaux propres de GAN Eurocourtage ne sont pas impactés, car il s'agit d'un transfert du portefeuille. Les actifs incorporels sont nets de provisions pour dépréciation d'écart d'acquisition.

En millions d'euros	30.06.2012	30.06.2011
Primes acquises	542	582
Produits des placements nets de charges de gestion	(28)	19
Autres produits et charges opérationnels courants	(544)	(571)
Résultat opérationnel courant	(30)	29
Autres produits et charges opérationnels	(89)	(3)
Résultat opérationnel	(119)	26
Charges de financement	(9)	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		
Impôts sur les résultats	11	(13)
Résultat net d'ensemble	(117)	14
dont Intérêts minoritaires		
dont résultat net (part du groupe)	(117)	14

Activité de l'Espagne

En millions d'euros	30.06.2012
Actifs incorporels	167
Placements des activités d'assurance	1 258
Investissements dans les entreprises associées	
Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	69
Autres actifs	348
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités	1 879
Capitaux propres - part du groupe	344
Intérêts minoritaires	
Total des capitaux propres des activités	344
Provisions pour risques et charges	3
Dettes de financement	
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	1 345
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	103
Participation aux bénéfices différée passive	(26)
Autres passifs	110
Capitaux propres et passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	1 879

Les actifs incorporels sont nets de provisions pour dépréciation d'écart d'acquisition.

En millions d'euros	30.06.2012	30.06.2011
Primes acquises	443	478
Produits des placements nets de charges de gestion	12	25
Autres produits et charges opérationnels courants	(473)	(481)
Résultat opérationnel courant	(18)	22
Autres produits et charges opérationnels	(12)	(2)
Résultat opérationnel	(30)	19
Charges de financement		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		
Impôts sur les résultats	7	(5)
Résultat net d'ensemble	(23)	14
dont Intérêts minoritaires		
dont résultat net (part du groupe)	(23)	14

Activité du Royaume-Uni

En millions d'euros	30.06.2012
Actifs incorporels	159
Placements des activités d'assurance	731
Investissements dans les entreprises associées	
Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	31
Autres actifs	310
Trésorerie et équivalents de trésorerie	112
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités	1 343
Capitaux propres - part du groupe	402
Intérêts minoritaires	
Total des capitaux propres des activités	402
Provisions pour risques et charges	65
Dettes de financement	14
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	772
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	
Participation aux bénéfices différée passive	
Autres passifs	89
Capitaux propres et passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	1 343

Les actifs incorporels sont nets de provisions pour dépréciation d'écart d'acquisition.

En millions d'euros	30.06.2012	30.06.2011
Primes acquises	249	257
Produits des placements nets de charges de gestion	16	15
Autres produits et charges opérationnels courants	(238)	(249)
Résultat opérationnel courant	27	22
Autres produits et charges opérationnels	(17)	(3)
Résultat opérationnel	11	20
Charges de financement	(0)	(1)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		
Impôts sur les résultats	(8)	(3)
Résultat net d'ensemble	2	16
dont Intérêts minoritaires		
dont résultat net (part du groupe)	2	16

NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute à l'ouverture	641	977	1 618	661	898	1 559
Augmentation	70	44	114	4	122	126
Diminution	(70)	(2)	(72)		(35)	(35)
Ecarts de conversion	13	3	16	(24)	(5)	(29)
Variation de périmètre	(68)	(89)	(157)		(3)	(3)
Valeur brute à la clôture	586	933	1 519	641	977	1 618
Amortissements cumulés à l'ouverture	(214)	(703)	(917)	(192)	(604)	(796)
Augmentation	(16)	(57)	(73)	(39)	(114)	(153)
Diminution		1	1		13	13
Ecarts de conversion	(9)	(1)	(10)	17	2	19
Variation de périmètre	42	26	68			
Amortissements cumulés à la clôture	(197)	(734)	(931)	(214)	(703)	(917)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(71)	(4)	(75)	(75)	(4)	(79)
Dépréciation durable comptabilisée						
Dépréciation durable reprise						
Ecarts de conversion	(2)		(2)	4		4
Variation de périmètre		3	3			
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(73)	(1)	(74)	(71)	(4)	(75)
Valeur nette à l'ouverture	356	270	626	394	290	684
Valeur nette à la clôture	316	198	514	356	270	626

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Les immobilisations incorporelles du groupe sont composées de deux rubriques :

- les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance
- les autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance

Les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance correspondent notamment à des valeurs de portefeuille, des valeurs des réseaux de distribution, des valeurs de relation clients et des marques.

Au global, la dotation aux amortissements des valeurs de portefeuille du groupe au cours de la période représente une charge de -16 millions d'euros au 30 juin 2012.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels acquis et développés en interne.

Elles comprennent également 26 millions d'euros relatifs au montant estimé recouvrable de l'indemnité de résiliation prévue à l'article 26 de la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites.

NOTE 4 – IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC)

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 423	217	1 640	3 654	269	3 923
Acquisitions	4	2	6	14	30	44
Variation de périmètre	(34)	(56)	(90)	(2 079)	(14)	(2 093)
Dépenses ultérieures						
Production immobilisée de l'exercice	5		5	14		14
Transfert de/vers les immeubles en UC						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	19		19			
Ecarts de conversion	1		1	(5)		(5)
Cessions	(122)	(25)	(147)	(175)	(68)	(243)
Autres	(23)		(23)			
Valeur brute à la clôture	1 273	138	1 411	1 423	217	1 640
Amortissements cumulés à l'ouverture	(295)		(295)	(778)		(778)
Augmentation	(24)		(24)	(12)		(12)
Variation de périmètre	8		8	465		465
Transfert de/vers les immeubles en UC						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation				(1)		(1)
Diminution	44		44	31		31
Autres	23		23			
Amortissements cumulés à la clôture	(244)		(244)	(295)		(295)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(4)		(4)	(6)		(6)
Dépréciation durable comptabilisée						
Variation de périmètre						
Dépréciation durable reprise				2		
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(4)		(4)	(4)		(4)
Valeur nette à l'ouverture	1 124	217	1 341	2 870	269	3 139
Valeur nette à la clôture	1 025	138	1 163	1 124	217	1 341
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	2 338	306	2 644	2 776	439	3 215
Plus-values latentes	1 313	168	1 481	1 652	222	1 874

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Les variations de périmètre en 2012 sont liées à l'abandon d'activités tant en France (Gan Eurocourtage) qu'à l'international (Royaume-Uni et Espagne). Il est rappelé que les variations de périmètre de 2011 sont liées aux changements de méthode de consolidation de différentes entités, dont principalement SILIC mise en équivalence.

La réalisation de plus-values latentes sur des immeubles en représentation des engagements en assurance vie donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats ainsi qu'à des impositions.

Le semestre a été marqué par plusieurs opérations de cessions immobilières expliquant la baisse des plus values latentes.

Les plus-values latentes y compris l'immobilier d'exploitation (voir note 5) revenant au groupe s'élèvent à 531 millions d'euros au 30 juin 2012 (nettes de participation aux bénéfices et d'impôts) contre 777 millions d'euros au 31 décembre 2011. Cette baisse s'explique par des réalisations de plus-values au cours du 1^{er} semestre 2012 (dans des conditions supérieures à leur valeur d'expertise au 31 décembre 2011).

Le tableau intègre également des immeubles sous contrat de crédit-bail pour un montant à la valeur nette comptable de 40 millions d'euros au 30 juin 2012, stable par rapport au 31 décembre 2011. La juste valeur de ces immeubles est estimée à 47 millions d'euros (soit un montant de plus-values latentes de 7 millions d'euros au 30 juin 2012, identique à celui du 31 décembre 2011).

NOTE 4.1 – IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)						31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	1 217	56	1 273	138		138	1 352	70	1 423	217		217
Amortissements cumulés	(227)	(17)	(244)				(274)	(19)	(295)			
Dépréciation durable	(4)		(4)				(4)		(4)			
Valeur nette à la clôture	986	39	1 026	138		138	1 073	51	1 124	217		217
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	2 259	80	2 339	306		306	2 668	107	2 775	439		439
Plus-values latentes	1 272	41	1 313	169		169	1 595	56	1 652	222		222

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 4.2 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE

NOTE 4.2.1 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmage aux biens et respons.	Total
Valeur brute	915	302	1 217	116	21	138
Amortissements cumulés	(173)	(54)	(227)			
Dépréciation durable	(2)	(1)	(4)			
Valeur nette à la clôture	741	246	986	116	21	138
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	1 751	508	2 259	251	55	306
Plus-values latentes	1 010	262	1 272	135	34	168

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

En millions d'euros	31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	994	357	1 352	139	78	217
Amortissements cumulés	(208)	(66)	(274)			
Dépréciation durable	(2)	(2)	(4)			
Valeur nette à la clôture	784	290	1 073	139	78	217
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	1 969	700	2 668	269	170	439
Plus-values latentes	1 185	410	1 595	130	92	222

NOTE 4.2.2 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	26	30	56			
Amortissements cumulés	(11)	(6)	(17)			
Dépréciation durable						
Valeur nette à la clôture	15	24	39			
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	34	46	80			
Plus-values latentes	20	21	41			

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

En millions d'euros	31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	29	41	70			
Amortissements cumulés	(12)	(7)	(19)			
Dépréciation durable						
Valeur nette à la clôture	17	34	51			
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	44	63	107			
Plus-values latentes	27	29	56			

NOTE 5 – IMMOBILIER D'EXPLOITATION

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
Valeur brute à l'ouverture	908	12	921	901	12	914
Acquisitions				2		2
Variation de périmètre	(71)		(71)			
Production immobilisée de l'exercice	2		2	24		24
Transfert de/vers les immeubles de placement	(45)		(45)			
Ecart de conversion	1		1	(3)		(3)
Cessions	(2)		(2)	(16)		(16)
Autres	(21)		(21)			
Valeur brute à la clôture	772	12	785	908	12	921
Amortissements cumulés à l'ouverture	(144)		(144)	(134)		(134)
Augmentation	(8)		(8)	(19)		(19)
Variation de périmètre	12		12			
Transfert de/vers les immeubles de placement	26		26	1		1
Diminution	4		4	8		8
Autres	21		21			
Amortissements cumulés à la clôture	(89)		(89)	(144)		(144)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture						
Dépréciation durable comptabilisée						
Variation de périmètre						
Dépréciation durable reprise						
Dépréciation durable cumulée à la clôture						
Valeur nette à l'ouverture	764	12	776	767	12	779
Valeur nette à la clôture	683	12	695	764	12	776
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	957	16	973	1 146	15	1 161
Plus-values latentes	274	4	278	382	3	385

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Les variations de périmètre sont liées à l'abandon d'activités tant en France (Gan Eurocourtage) qu'à l'international (Royaume-Uni et Espagne).

NOTE 5.1 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)						31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	689	83	772	12		12	774	134	908	12		12
Amortissements cumulés	(81)	(8)	(89)				(127)	(17)	(143)			
Dépréciation durable												
Valeur nette à la clôture	608	75	683	12		12	647	117	764	12		12
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	873	85	957	16		16	962	184	1 146	15		15
Plus-values latentes	264	10	275	4		4	315	67	382	4		4

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 5.2 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE

NOTE 5.2.1 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	570	119	689	6	6	12
Amortissements cumulés	(62)	(18)	(81)			
Dépréciation durable						
Valeur nette à la clôture	507	101	608	6	6	12
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	662	211	873	9	7	16
Plus-values latentes	154	110	264	2	2	4

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

En millions d'euros	31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	542	232	774	6	6	12
Amortissements cumulés	(76)	(51)	(127)			
Dépréciation durable						
Valeur nette à la clôture	466	182	647	6	6	12
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	635	327	962	8	7	15
Plus-values latentes	170	145	315	2	2	4

NOTE 5.2.2 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	34	49	83			
Amortissements cumulés	(3)	(5)	(8)			
Dépréciation durable						
Valeur nette à la clôture	30	44	74			
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	37	48	85			
Plus-values latentes	6	4	10			

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

En millions d'euros	31.12.2011					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	58	76	134			
Amortissements cumulés	(7)	(9)	(17)			
Dépréciation durable						
Valeur nette à la clôture	51	66	117			
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	83	101	184			
Plus-values latentes	32	35	67			

NOTE 6 – PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)	31.12.2011
	Valeur nette	Valeur nette
Actifs évalués à la juste valeur	59 266	61 071
Actifs évalués au coût amorti	714	907
Total placements financiers hors UC	59 980	61 978

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Le total des placements financiers (hors immobilier, UC et dérivés) au 30 juin 2012 s'élève à 59 980 millions d'euros et présente une baisse de 1 998 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2011, qui s'explique principalement par l'effet des variations de périmètre. Sans les variations de périmètre, les placements financiers seraient en hausse.

NOTE 6.1 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2012 ^(b)								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions et autres placements à revenu variable	3 993	226	4 219	3 928	211	4 139	(65)	(15)	(80)
Obligations et autres placements à revenu fixe	37 178	4 339	41 517	35 712	4 279	39 991	(1 466)	(60)	(1 526)
Autres placements	4		4	4		4			
Total actifs disponibles à la vente	41 175	4 565	45 740	39 644	4 490	44 134	(1 531)	(75)	(1 606)
Actifs de transaction									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	34		34	34		34			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	941	136	1 077	941	136	1 077			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	182	14	196	182	14	196			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 341	31	2 372	2 341	31	2 372			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	8 990	13	9 003	8 990	13	9 003			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 447		2 447	2 447		2 447			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	3		3	3		3			
Total actifs de transaction	14 938	194	15 132	14 938	194	15 132			
Total placements évalués à la juste valeur	56 113	4 759	60 872	54 582	4 684	59 266	(1 531)	(75)	(1 606)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

(b) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Au 30 juin 2012, les plus et moins-values latentes non réalisées mais constatées comptablement par capitaux propres (réserve de réévaluation) au titre des actifs financiers disponibles à la vente et par résultat au titre des actifs financiers de transaction s'établissent respectivement à -1 606 millions d'euros et 55 millions d'euros contre -3 634 millions d'euros et -69 millions d'euros au 31 décembre 2011.

La variation des moins-values latentes par rapport au 31 décembre 2011 s'explique par l'effet du reclassement des actifs de placement des activités abandonnées, par la cession d'actions et d'obligations ainsi que par l'évolution favorable des indices boursiers pour la poche actions et des spreads de crédit sur certains titres de dette souveraine.

Dans le but d'optimiser le rendement de ses actifs financiers, le groupe a poursuivi au cours du 1er semestre 2012 son activité de mise en pension de titres obligataires. Ces opérations de mise en pension sont essentiellement des mises en pension d'investissement. Au 30 juin 2012, le montant concerné est de 4 960 millions d'euros. La trésorerie issue de ces mises en pension est investie dans des fonds spécifiques détenus en direct.

En millions d'euros	31.12.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions et autres placements à revenu variable	5 999	398	6 397	5 326	354	5 680	(673)	(44)	(717)
Obligations et autres placements à revenu fixe	37 167	5 997	43 164	34 576	5 671	40 247	(2 591)	(326)	(2 917)
Autres placements	12	2	14	12	2	14			
Total actifs disponibles à la vente	43 178	6 397	49 575	39 914	6 027	45 941	(3 264)	(370)	(3 634)
Actifs de transaction									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	119		119	119		119			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	1 154	311	1 465	1 154	311	1 465			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	104	23	127	104	23	127			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 331	50	2 381	2 331	50	2 381			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	8 394	25	8 419	8 394	25	8 419			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 616		2 616	2 616		2 616			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	3		3	3		3			
Total actifs de transaction	14 721	409	15 130	14 721	409	15 130			
Total placements évalués à la juste valeur	57 899	6 806	64 705	54 635	6 436	61 071	(3 264)	(370)	(3 634)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

NOTE 6.2 – PLACEMENTS EVALUES A LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITE

NOTE 6.2.1 – PLACEMENTS EVALUES A LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	30.06.2012 ^(b)								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions et autres placements à revenu variable	3 420	573	3 993	3 323	605	3 928	(97)	32	(65)
Obligations et autres placements à revenu fixe	35 453	1 725	37 178	34 011	1 701	35 712	(1 442)	(24)	(1 466)
Autres placements		4	4		4	4			
Total actifs disponibles à la vente	38 873	2 302	41 175	37 334	2 310	39 644	(1 539)	8	(1 531)
Actifs de transaction									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"		34	34		34	34			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	860	81	941	860	81	941			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	179	3	182	179	3	182			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 004	337	2 341	2 004	337	2 341			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	8 717	273	8 990	8 717	273	8 990			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 447		2 447	2 447		2 447			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	1	2	3	1	2	3			
Total actifs de transaction	14 208	730	14 938	14 208	730	14 938			
Total placements évalués à la juste valeur	53 081	3 032	56 113	51 542	3 040	54 582	(1 539)	8	(1 531)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

(b) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

En millions d'euros	31.12.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions et autres placements à revenu variable	4 860	1 138	5 998	4 323	1 002	5 325	(537)	(136)	(673)
Obligations et autres placements à revenu fixe	34 672	2 495	37 167	32 224	2 352	34 576	(2 448)	(143)	(2 591)
Autres placements	12		12	12		12			
Total actifs disponibles à la vente	39 544	3 633	43 177	36 559	3 354	39 913	(2 985)	(279)	(3 264)
Actifs de transaction									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	62	57	119	62	57	119			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	970	184	1 154	970	184	1 154			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	104		104	104		104			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	1 858	473	2 331	1 858	473	2 331			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	7 428	966	8 394	7 428	966	8 394			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	2 586	30	2 616	2 586	30	2 616			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	1	2	3	1	2	3			
Total actifs de transaction	13 009	1 712	14 721	13 009	1 712	14 721			
Total placements évalués à la juste valeur	52 553	5 345	57 898	49 568	5 066	54 634	(2 985)	(279)	(3 264)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

NOTE 6.2.2 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ – INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2012 ^(b)								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions et autres placements à revenu variable	142	84	226	124	87	211	(18)	3	(15)
Obligations et autres placements à revenu fixe	2 357	1 982	4 339	2 312	1 967	4 279	(45)	(15)	(60)
Autres placements									
Total actifs disponibles à la vente	2 499	2 066	4 565	2 436	2 054	4 490	(63)	(12)	(75)
Actifs de transaction									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	67	69	136	67	69	136			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	7	7	14	7	7	14			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	19	12	31	19	12	31			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	13		13	13		13			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"									
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"									
Total actifs de transaction	106	88	194	106	88	194			
Total placements évalués à la juste valeur	2 605	2 154	4 759	2 542	2 142	4 684	(63)	(12)	(75)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

(b) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

En millions d'euros	31.12.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Total
Actifs disponibles à la vente									
Actions et autres placements à revenu variable	217	181	398	186	168	354	(31)	(13)	(44)
Obligations et autres placements à revenu fixe	2 873	3 124	5 997	2 681	2 990	5 671	(192)	(134)	(326)
Autres placements	1	1	2	1	1	2			
Total actifs disponibles à la vente	3 091	3 306	6 397	2 868	3 159	6 027	(223)	(147)	(370)
Actifs de transaction									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	156	155	311	156	155	311			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	11	12	23	11	12	23			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	30	20	50	30	20	50			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	23	2	25	23	2	25			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"									
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"									
Total actifs de transaction	220	189	409	220	189	409			
Total placements évalués à la juste valeur	3 311	3 495	6 806	3 088	3 348	6 436	(223)	(147)	(370)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

NOTE 6.3 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR NATURE DE TITRES

En millions d'euros	30.06.2012 ^(b)								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Actions et autres placements à revenu variable									
Actifs disponibles à la vente	3 993	226	4 219	3 928	211	4 139	(65)	(15)	(80)
Actifs classés en "trading"	34		34	34		34			
Actifs classés en "held for trading"	941	136	1 077	941	136	1 077			
Total actions et autres placements à revenu variable	4 968	362	5 330	4 903	347	5 250	(65)	(15)	(80)
Obligations et autres placements à revenu fixe									
Actifs disponibles à la vente	37 178	4 339	41 517	35 712	4 279	39 991	(1 466)	(60)	(1 526)
Actifs classés en "trading"	182	14	196	182	14	196			
Actifs classés en "held for trading"	2 341	31	2 372	2 341	31	2 372			
Total obligations et autres placements à revenu fixe	39 701	4 384	44 085	38 235	4 324	42 559	(1 466)	(60)	(1 526)
OPCVM de trésorerie									
Actifs classés en "trading"	8 990	13	9 003	8 990	13	9 003			
Actifs classés en "held for trading"	2 447		2 447	2 447		2 447			
Total OPCVM de trésorerie	11 437	13	11 450	11 437	13	11 450			
Autres placements									
Actifs disponibles à la vente	4		4	4		4			
Actifs classés en "trading"									
Actifs classés en "held for trading"	3		3	3		3			
Total autres placements	7		7	7		7			
Total placements évalués à la juste valeur	56 113	4 759	60 872	54 582	4 684	59 266	(1 531)	(75)	(1 606)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

(b) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

En millions d'euros	31.12.2011								
	Coût amorti net			Juste valeur ^(a)			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Actions et autres placements à revenu variable									
Actifs disponibles à la vente	5 999	398	6 397	5 326	354	5 680	(673)	(44)	(717)
Actifs classés en "trading"	119		119	119		119			
Actifs classés en "held for trading"	1 154	311	1 465	1 154	311	1 465			
Total actions et autres placements à revenu variable	7 272	709	7 981	6 599	665	7 264	(673)	(44)	(717)
Obligations et autres placements à revenu fixe									
Actifs disponibles à la vente	37 167	5 997	43 164	34 576	5 671	40 247	(2 591)	(326)	(2 917)
Actifs classés en "trading"	104	23	127	104	23	127			
Actifs classés en "held for trading"	2 331	50	2 381	2 331	50	2 381			
Total obligations et autres placements à revenu fixe	39 602	6 070	45 672	37 011	5 744	42 755	(2 591)	(326)	(2 917)
OPCVM de trésorerie									
Actifs classés en "trading"	8 394	25	8 419	8 394	25	8 419			
Actifs classés en "held for trading"	2 616		2 616	2 616		2 616			
Total OPCVM de trésorerie	11 010	25	11 035	11 010	25	11 035			
Autres placements									
Actifs disponibles à la vente	12	2	14	12	2	14			
Actifs classés en "trading"									
Actifs classés en "held for trading"	3		3	3		3			
Total autres placements	15	2	17	15	2	17			
Total placements évalués à la juste valeur	57 899	6 806	64 705	54 635	6 436	61 071	(3 264)	(370)	(3 634)

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

NOTE 6.4 – PLACEMENTS EVALUES AU COUT AMORTI EN VALEUR NETTE

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Prêts	115	74	189	120	91	211
Dépôts	407	70	477	592	64	656
Autres	48		48	40		40
Total actifs évalués au coût amorti	570	144	714	752	155	907

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 6.5 – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES PLACEMENTS

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Actifs disponibles à la vente						
Actions et autres placements à revenu variable	6 377	(2 238)	4 139	8 558	(2 161)	6 397
Obligations et autres placements à revenu fixe	39 995	(4)	39 991	45 467	(2 303)	43 164
Autres placements	4		4	14		14
Total actifs disponibles à la vente	46 376	(2 242)	44 134	54 039	(4 464)	49 575
Placements financiers évalués au coût amorti	718	(4)	714	911	(4)	907
Placements financiers évalués au coût amorti	718	(4)	714	911	(4)	907

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Le groupe a enregistré au 30 juin 2012 sur ses placements financiers évalués à la juste valeur une charge de dépréciation de 85 millions d'euros. Le stock des provisions pour dépréciation sur les placements évalués à la juste valeur s'établit à 2 242 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 4 464 millions d'euros au 31 décembre 2011. Au total, les provisions pour dépréciation sur actifs financiers d'assurance évalués à la juste valeur représentent 3,68% des placements financiers du groupe.

Le montant des provisions pour dépréciation constituées sur les placements évalués au coût amorti est stable à 4 millions d'euros au 30 juin 2012.

Les provisions pour dépréciation des placements ont été déterminées conformément aux règles exposées au paragraphe 3.2.1 des principes comptables.

S'agissant des obligations, la diminution de la provision pour dépréciation est consécutive à l'apport des titres de dette souveraine grecque au plan d'échange négocié entre l'IIF (Institute of International Finance) et l'Etat grec le 12 mars 2012, selon les modalités définies par le Ministère des finances grec le 24 février 2012. Le groupe a par ailleurs cédé depuis la majeure partie de ses titres de dette souveraine grec reçus lors de cet échange.

Concernant les dettes souveraines des pays périphériques de la zone euro (Irlande, Italie, Espagne et Portugal) et de la Hongrie, le groupe observe que leur valorisation est affectée par un certain niveau de défiance des marchés financiers. Certains pays émetteurs ont pu faire l'objet d'une dégradation de leur notation, voire d'un plan de soutien du Fonds monétaire international. Il convient cependant de souligner qu'à ce jour :

- aucune de ces dettes n'a fait l'objet d'un défaut de paiement d'intérêts ou de principal,
- qu'aucune procédure collective ou de restructuration financière n'a été engagée ou, qu'en l'état actuel de notre connaissance et perception de la situation, ne paraît probable.

Par conséquent, le groupe considère qu'il n'y a pas de risque avéré de dépréciation de ces titres de dette et donc qu'il n'y a pas lieu de provisionner ces titres.

S'agissant des actions, la provision pour dépréciation comprend une dépréciation des titres stratégiques pour 2 050 millions d'euros.

NOTE 6.6 – PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)				31.12.2011			
	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt) ⁽¹⁾	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt) ⁽¹⁾
Bolloré Investissement					4,13%	159	157	(2)
Société Générale	3,86%	514	550	36	3,86%	514	514	
Lagardère	1,86%	54	54	0	1,86%	91	50	(41)
Veolia Environnement	5,46%	241	284	43	5,48%	250	250	
Saint Gobain	1,89%	440	294	(146)	1,89%	440	300	(140)
Eiffage	6,89%	112	153	41	6,89%	112	112	
Sociétés Françaises		1 361	1 335	(26)		1 566	1 383	(183)
Mediobanca	4,93%	147	147	0	4,93%	186	186	
OTP Bank	8,28%	262	288	49	8,28%	261	237	
Sociétés Étrangères		409	435	49		447	423	
Total des placements significatifs dans des sociétés non consolidées		1 770	1 770	23		2 013	1 806	(183)

(1) La réserve de réévaluation tient compte des effets des instruments de couverture

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Les titres présentés dans cette note correspondent exclusivement aux titres qualifiés de « titres stratégiques » dont le traitement en matière de dépréciation est indiqué au point 3.2.1 des principes comptables.

Comme rappelé à ce point 3.2.1, les titres stratégiques sont ceux pour lesquels le groupe exerce sa détention sur le long terme. Ils sont caractérisés par une représentation du groupe dans leurs instances de gouvernance ou des relations contractuelles importantes et durables ou un niveau de participation significatif dans le capital (en valeur absolue ou relative), sans pour autant qu'une influence notable soit exercée.

En application des principes de dépréciation automatiques mentionnés en 3.2.1 des principes, un complément de provision de 39 millions d'euros a été constaté dans les comptes du 30 juin 2012.

La ligne de titre Lagardère a par ailleurs fait l'objet d'un provisionnement brut de 37 millions d'euros. Bien qu'en application des critères de dépréciation automatiques, le titre ne nécessiterait pas de dépréciation automatique, le groupe a estimé sur la base de son appréciation de la valeur intrinsèque du titre qu'il convenait d'enregistrer cette dépréciation. Il convient de noter que compte tenu de leur caractère désormais peu significatif, les titres Lagardère seront présentés au 31 décembre 2012 en dehors de ce tableau. Le caractère stratégique des titres Lagardère est en cours de réappréciation.

La dotation du 1^{er} semestre s'élève ainsi à 76 millions d'euros portant le stock de la provision pour dépréciation sur les titres stratégiques à 2 050 millions d'euros au 30 juin 2012.

Le groupe a cédé l'intégralité de sa participation dans Bolloré Investissement au cours du 1^{er} semestre 2012.

NOTE 6.7 – TITRES DE DETTE SOUVERAINE DES PAYS PERIPHERIQUES DE LA ZONE EURO

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins valeurs latentes brutes	Plus ou moins valeurs latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	2 722		2 722	2 166	(556)	(88)
Grèce	10		10	4	(6)	(6)
Irlande	60		60	55	(5)	(1)
Italie	7 359		7 359	6 385	(974)	(166)
Portugal	968		968	622	(346)	(69)
Total	11 119		11 119	9 232	(1 887)	(330)

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

En millions d'euros	31.12.2011					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins valeurs latentes brutes	Plus ou moins valeurs latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	2 911		2 911	2 571	(340)	(53)
Grèce	3 208	(2 295)	913	913		
Irlande	84		84	69	(14)	(4)
Italie	7 640		7 640	6 142	(1 498)	(280)
Portugal	1 077		1 077	560	(517)	(127)
Total	14 919	(2 295)	12 624	10 255	(2 370)	(464)

Comme indiqué à la note 6.5, le groupe considère qu'il n'y a pas de risque avéré de dépréciation sur les titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro (Irlande, Italie, Espagne et Portugal) et donc qu'il n'y a pas lieu de provisionner ces titres. La moins-value latente sur ces titres représente au 30 juin 2012 un montant de 330 millions d'euros net d'impôt et de participation aux bénéfices.

Les évolutions depuis le 31 décembre 2011 s'expliquent :

- par la cession de la quasi-intégralité de l'exposition à la dette souveraine grecque,
- par les activités abandonnées. Ainsi, la filiale espagnole détenait au 31 décembre 2011 un montant de 139 millions d'euros de dette souveraine espagnole,
- par l'évolution favorable au cours de la période des spreads de crédit sur certains titres de dette souveraine.

Par ailleurs, le niveau d'exposition sur la Hongrie est de l'ordre de 400 millions d'euros, essentiellement détenu par la filiale hongroise.

NOTE 6.8 – HIERARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Conformément à l'amendement d'IFRS 7 publié par l'IASB en mars 2009, les instruments financiers actifs et passifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux. Ceux-ci dépendent de l'utilisation ou non d'un modèle d'évaluation et des sources de données utilisées pour alimenter les modèles d'évaluation :

- le niveau 1 correspond à un prix coté sur un marché actif auquel l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (de niveau 1) ou déterminable à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

La détermination du caractère actif ou pas d'un marché s'appuie notamment sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, la forte dispersion des prix disponibles dans le temps et entre les différents intervenants du marché ou le fait que les prix ne correspondent plus à des transactions suffisamment récentes.

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)				31.12.2011			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs disponibles à la vente								
Actions et autres placements à revenu variable	3 826	46	266	4 139	5 270	51	359	5 680
Obligations et autres placements à revenu fixe	39 289	589	113	39 991	38 427	801	1 020	40 248
Autres placements	4			4	3		10	13
Total actifs disponibles à la vente	43 120	635	379	44 134	43 700	852	1 389	45 941
Actifs de transaction								
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading" ou en "held for trading"	609		502	1 112	1 068		516	1 584
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading" ou en "held for trading"	2 483	11	73	2 567	2 437	12	59	2 508
OPCVM de trésorerie classés en "trading" ou en "held for trading"	11 450			11 450	11 035			11 035
Autres placements			3	3			3	3
Total actifs de transaction	14 543	11	578	15 132	14 540	12	578	15 130
Sous-total des placements financiers hors UC	57 663	647	956	59 266	58 240	864	1 967	61 071
Placements de contrats en UC	2 730	110	824	3 663	2 675	102	730	3 507
Instruments dérivés actifs et passifs		(248)	(2)	(249)		(168)	(1)	(169)
Total actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur	60 392	509	1 778	62 679	60 915	798	2 696	64 409

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

S'agissant des placements de contrats en UC, le risque est supporté par les assurés.

Les instruments dérivés figurant à l'actif s'élevaient à 107 millions d'euros et les instruments dérivés figurant au passif du bilan sont de 356 millions d'euros au 30 juin 2012. Ces instruments sont principalement classés en niveau 2.

Concernant les placements de niveau 3, il s'agit pour les actions principalement de parts de fonds de private equity.

Au-delà des instruments financiers actifs et passifs décrits dans le tableau, le groupe a enregistré dans ses passifs techniques des contrats financiers en juste valeur sans participation discrétionnaire. Ceux-ci représentent un montant de 40 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 69 millions d'euros au 31 décembre 2011.

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)								
	Actifs disponibles à la vente			Actifs de transaction				Placements de contrats en UC	Dérivés actifs et passifs
	Actions	Obligations	Autres placements	Actions	Obligations	OPCVM de trésorerie	Autres placements		
Montant en niveau 3 à l'ouverture	359	1 020	10	516	59		3	731	(1)
Variation de la plus ou moins value latente reconnue en :									
- résultat				(13)	9			(16)	(1)
- gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	13	129							
Transfert vers le niveau 3									
Transfert hors du niveau 3		(152)		(1)					
Reclassement en prêts et créances									
Variation de périmètre	(108)	(5)	(10)	(28)					
Acquisitions		3		51	16			130	
Cessions / Remboursements		(882)		(22)	(12)			(54)	
Ecart de conversion	2				1			33	
Montant en niveau 3 à la clôture	266	113	0	502	73		3	824	(2)

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Les mouvements intervenus sur le premier semestre 2012 sont principalement dus à la cession de la majeure partie des titres de dette souveraine grecque classés en niveau 3 au 31 décembre 2011.

NOTE 7 – PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Titres à revenu variable et assimilés		5	5		5	5
Obligations	293	690	982	191	547	738
Parts d'OPCVM d'actions	2 355	51	2 405	2 324	49	2 373
Parts d'OPCVM obligataires et autres	46	31	77	46	75	121
Autres placements		88	88		171	171
Sous-total placements financiers en UC	2 694	864	3 558	2 561	847	3 408
Immobilier de placement en UC	106		106	99		99
Sous-total immobilier de placement en UC	106		106	99		99
Total	2 799	864	3 663	2 659	847	3 507

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Les placements en unités de compte (UC) relèvent exclusivement de l'activité d'assurance de la personne.

NOTE 8 – INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS ET PASSIFS ET DERIVES INCORPORES SEPRES

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	76	(352)			76	(352)
Options	30		1		31	
Contrats à terme de devises		(4)				(4)
Autres						
Total	106	(356)	1	0	107	(356)

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

En millions d'euros	31.12.2011					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	64	(289)			64	(289)
Options	56				56	
Contrats à terme de devises		(1)				(1)
Autres						
Total	120	(290)			120	(290)

Les contrats de swaps, bien que non documentés selon les normes IFRS comme des contrats de couverture, visent principalement à protéger de manière macro le portefeuille obligataire contre une hausse des taux. Il en est de même pour les options de caps.

Le groupe a par ailleurs mis en place une protection contre une baisse de l'indice Eurostoxx50 sous forme de tunnel. Le montant notionnel de ces options sur indice actions s'élève à un montant de l'ordre de 950 millions d'euros au 30 juin 2012. Ces contrats de couverture ne sont pas non plus documentés comme des opérations de couverture au sens de la norme IAS 39. Conformément aux principes énoncés en 3.3, ces instruments sont valorisés en juste valeur au bilan en contrepartie du résultat. La variation de juste valeur sur la période de ces instruments s'élève à -8 millions d'euros.

NOTE 9 – EMPLOIS ET RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE

NOTE 9.1 – EMPLOIS DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE

En millions d'euros	30.06.2012			31.12.2011		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Caisse, banques centrales et CCP	20		20	40		40
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	344		344	480		480
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente	769		769	904	(6)	898
Prêts et créances sur les établissements de crédit	582		582	132		132
Prêts et créances sur la clientèle	1 487	(23)	1 464	1 400	(22)	1 378
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	7		7	3		3
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	298		298	372		372
Immeubles de placement						
Total	3 506	(23)	3 484	3 331	(29)	3 302

Suivi des titres reclassés en 2008 de la catégorie « *Trading* » à la catégorie des « *actifs détenus jusqu'à l'échéance* » :

Conformément à l'amendement d'IAS 39 adopté le 15 octobre 2008, un reclassement en 2008 de la catégorie trading à la catégorie des actifs détenus jusqu'à l'échéance d'un portefeuille d'obligations bancaires à taux révisable a eu lieu.

La variation de valeur, qui aurait été constatée dans les comptes si ces actifs n'avaient pas été reclassés, est un résultat positif de 1,4 millions d'euros au 30 juin 2012. La juste valeur de ces actifs est de 36 millions d'euros.

NOTE 9.2 – RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE

En millions d'euros	30.06.2012	31.12.2011
Banques centrales, CCP		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	114	124
Instruments dérivés de couverture	7	3
Dettes envers les établissements de crédit	242	428
Dettes envers la clientèle	2 686	2 437
Dettes représentées par des titres	53	4
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Total	3 101	2 996

La structure des emplois et des ressources des activités bancaires a été notablement modifiée par la conjonction de plusieurs éléments :

- Les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les actifs financiers disponibles à la vente sont en baisse en raison de la décision de Groupama Banque de réduire ces portefeuilles dans cet environnement de crise. En contrepartie, le recours à la Banque Centrale Européenne a diminué, ce qui explique la diminution du poste « dettes envers les établissements de crédit ».
- Suite au maintien temporaire du fruit de la vente d'un immeuble sur les comptes de la société propriétaire, le poste « dettes envers la clientèle » augmente. En parallèle, les « prêts et créances sur les établissements de crédit » progressent du fait du remplacement de ces fonds.
- Le poste « prêts et créances sur la clientèle » progresse, traduisant la bonne tenue de la production de crédit.

NOTE 10 – INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

En millions d'euros	30.06.2012		31.12.2011	
	Valeur d'équivalence	Quote part Résultat	Valeur d'équivalence	Quote part Résultat
Günes Sigorta	47	4	41	1
SOCOMIE				
CEGID	71	3	70	3
SEPAC (société immobilière)			1	2
La Banque Postale IARD	84	(4)	88	(9)
SILIC (société immobilière)			642	23
STAR	86	2	85	1
GROUPAMA - AVIC Property Insurance Co.	28	(1)	28	(3)
HOLDCO	757	(4)		
Total	1 073	0	955	18

Les sociétés immobilières SILIC, SEPAC et SOCOMIE sortent du périmètre de consolidation. Elles sont désormais intégrées au travers du palier de consolidation de la société HOLDCO (détenue majoritairement par la Caisse des dépôts et des consignations), qui est par ailleurs actionnaire majoritaire d'ICADE.

NOTE 11 – PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie						
Provisions pour primes non acquises	28	53	81	31	38	69
Provisions pour sinistres à payer	821	200	1 021	875	167	1 042
Autres provisions techniques	158	5	164	151	5	156
Total	1 007	259	1 266	1 057	210	1 267
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie						
Provisions d'assurance vie	15	3	18	10	30	40
Provisions pour sinistres à payer		3	3	1	7	8
Provisions participations aux bénéfices	9		9	9		9
Autres provisions techniques	(1)		(1)	(1)		(1)
Total	23	6	29	19	37	56
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers						
Total	1 031	265	1 295	1 076	247	1 323

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 12 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE**NOTE 12.1 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE ACTIVE**

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Participation aux bénéfices différée active	2 844	106	2 950	3 704	246	3 951
Total	2 844	106	2 950	3 704	246	3 951

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

La participation aux bénéfices différée active provient essentiellement des moins-values latentes en application du principe de la comptabilité reflet.

Sur les principales entités, les taux de participation aux bénéfices différée, utilisés dans le cadre de la comptabilité reflet au 30 juin 2012 restent inchangés en France par rapport au 31 décembre 2011.

Ainsi, les taux de participation aux bénéfices différée, utilisés en France dans le cadre de la comptabilité reflet, au 30 juin 2012 sont compris dans une fourchette entre 75,99% et 78,34%, dont 77,49% sur Groupama Gan Vie.

Un test de recouvrabilité a été réalisé permettant de démontrer la capacité du groupe à imputer le montant de la participation aux bénéfices différée active sur les participations futures des assurés.

Le test de recouvrabilité de la participation aux bénéfices différée active mentionné dans les principes du groupe vise à démontrer que les participations qui seront servies aux assurés dans le futur permettent d'absorber les moins-values latentes des actifs de placement en tenant compte des incidences probables sur le comportement des assurés selon un environnement financier considéré comme raisonnable.

Le groupe a procédé à un test de projection des rendements futurs dans lequel le taux de croissance des marchés actions est de 5,5% et dans lequel les taux des réinvestissements obligataires se situent à 4,20% en 2013, 4,40% en 2014, et 4,60% en 2015 et au-delà.

NOTE 12.2 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE PASSIVE

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	6		6			
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers						
Total	6		6			

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 13 – IMPOTS DIFFERES

NOTE 13.1 – ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPOT DIFFERE

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)	31.12.2011
Impôts différés issus des décalages temporaires		
Retraitements sur instruments financiers AFS & Trading (nets de participation aux bénéfices différée)	(254)	(51)
Frais d'acquisition vie et provision globale de gestion	(33)	(34)
Retraitements de consolidation sur provisions techniques	(206)	(273)
Autres différences sur retraitements de consolidation	92	43
Frais d'acquisition non vie reportés	(31)	(45)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	356	471
Plus-values en sursis d'imposition	(2)	(2)
Ecart d'évaluation sur OPCVM	(27)	(31)
Couverture de change	19	24
Autres différences temporaires fiscales	51	16
Sous-total Impôts différés issus des décalages temporaires	(34)	117
Reconnaissance des impôts différés sur les déficits ordinaires	(24)	179
Impôts différés enregistrés au bilan	(58)	296
dont actif	288	570
dont passif	(346)	(274)

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Les comptes consolidés du groupe font ressortir au global un impôt différé net de - 58 millions d'euros. Cet impôt différé se décompose comme suit :

- Un impôt différé actif de 288 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 570 millions d'euros au 31 décembre 2011 soit une diminution de 282 millions d'euros.
- Un impôt différé passif de 346 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 274 millions d'euros au 31 décembre 2011 soit une augmentation de 72 millions d'euros.

Les stocks d'impôts différés n'ont pas été corrigés de la contribution exceptionnelle de 5% qui s'applique aux résultats fiscaux des exercices 2011 et 2012 pour les sociétés ayant un chiffre d'affaire supérieur à 250 millions d'euros (Cf. loi de finance 2012).

Le montant des actifs nets non constatés s'élève au 30 juin 2012 à 110 millions d'euros contre 124 millions d'euros au 31 décembre 2011.

NOTE 14 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE

NOTE 14.1 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)						31.12.2011	
	France			International			Total	Total
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette		
Primes acquises non émises	546		546	22		22	568	954
Assurés, intermédiaires et autres tiers	830	(22)	807	479	(67)	412	1 220	1 733
Comptes courants coassureurs et autres tiers	41		41	72	(34)	38	79	80
Comptes courants cédants et rétrocedants	869	(1)	868	5	(1)	4	872	277
Total	2 285	(23)	2 262	578	(101)	476	2 738	3 044

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 15 – AUTRES CREANCES

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011
	Valeurs brutes	Provisions	Total	Total
Intérêts courus non échus	635		635	747
Personnel débiteur	13		13	18
Organismes sociaux	3		3	2
Débiteurs divers	1 041	(105)	936	947
Autres créances	473		473	398
Total	2 166	(105)	2 061	2 112

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 15.1 – AUTRES CREANCES – PAR ECHEANCE

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)				31.12.2011			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total
Intérêts courus non échus	635			635	747			747
Personnel débiteur	13			13	18			18
Organismes sociaux	3			3	2			2
Débiteurs divers	877	47	12	936	891	45	11	947
Autres créances	473			473	398			398
Total	2 002	47	12	2 061	2 056	45	11	2 112

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 15.2 – AUTRES CREANCES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Intérêts courus non échus	569	66	635	631	116	747
Personnel débiteur	13	1	13	16	2	18
Organismes sociaux	3		3	2		2
Débiteurs divers	824	111	936	817	130	947
Autres créances	419	54	473	343	55	398
Total	1 828	233	2 061	1 809	304	2 112

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 16 – TRESORERIE

NOTE 16.1 – TRESORERIE PORTEE A L'ACTIF DU BILAN

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)	31.12.2011
France	1 158	1 014
International	546	669
Total	1 704	1 683

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 16.2 – TRESORERIE PORTEE AU PASSIF DU BILAN

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)				31.12.2011			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	54			54	280			280
Total	54			54	280			280

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	54		54	
Total	54		54	

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 17 – CAPITAUX PROPRES, INTERETS MINORITAIRES**Note 17.1 – Contraintes réglementaires liées au capital des entreprises d'assurance**

L'exercice de l'activité d'assurance est régi par des contraintes réglementaires qui définissent notamment le capital social minimum. En France, conformément à la directive européenne et en vertu de l'article R322-5 du code des assurances, les entreprises françaises soumises au contrôle de l'Etat et constituées sous forme de société anonyme doivent avoir un capital minimum de 480 000 euros ou 800 000 euros selon les branches pratiquées.

En outre, afin de s'assurer de la solidité financière des entreprises d'assurance et garantir la protection des assurés, un dispositif prudentiel est édicté en France par l'article R 334-1 du code des assurances. Il oblige les compagnies d'assurance à respecter une marge de solvabilité minimum de manière permanente relative à ses activités (vie et non-vie). Cette obligation existe, selon des mécanismes analogues, également à l'international. L'ensemble de ce dispositif est renforcé à l'échelon des comptes consolidés par la mise en place d'une solvabilité dite « ajustée », en tenant compte, le cas échéant, des activités bancaires exercées par le groupe d'assurance, selon le référentiel comptable et réglementaire français.

Note 17.2 – Incidence des opérations avec les actionnaires➤ **Variation des capitaux propres du groupe au cours du 1^{er} semestre 2012**

Au cours du 1^{er} semestre 2012, aucune opération n'a eu une incidence sur le capital et les primes d'émission.

➤ **Traitement comptable des titres super-subordonnés émis le 10 octobre 2007**

En date du 10 octobre 2007, Groupama a émis un emprunt obligataire perpétuel d'un montant nominal de 1 000 millions d'euros au taux d'intérêt fixe de 6,298%. Cet emprunt comporte en outre des caractéristiques particulières, telles que :

- la durée illimitée de l'emprunt,
- la faculté de différer ou annuler tout paiement d'intérêt aux porteurs de part de façon discrétionnaire,
- une clause de majoration d'intérêt « *step-up* » intervenant après la dixième année de l'emprunt.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un instrument de capitaux propres et non comme un passif financier. Il est donc comptabilisé en capitaux propres. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés directement au débit des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 § 35 (et non comme une charge au compte de résultat).

Note 17.3 – Réserves liées aux variations de juste valeur inscrites en capitaux propres

La réconciliation entre les plus et moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente et la réserve correspondante en capitaux propres se décompose comme suit :

En millions d'euros	30.06.2012	31.12.2011
Plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	(1 717)	(3 633)
dont plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente affectées à l'assurance de la personne	(1 651)	(3 207)
dont plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente affectées à l'assurance dommage aux biens	(66)	(426)
Comptabilité reflet	1 367	2 576
Cash flow hedge et autres variations	(60)	(107)
Impôts différés	18	234
Part des minoritaires	(1)	
Réserve de réévaluation - part du Groupe	(392)	(930)

Le montant de l'impôt différé repris dans le tableau ci-dessus correspond au résultat de l'application d'une part, d'un taux d'impôt court terme et long terme sur les plus-values latentes sur instruments financiers classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente », et d'autre part, d'un taux d'impôt court terme sur la participation aux bénéfices différée (« comptabilité reflet »). Dans le cadre du régime des plus ou moins-values à long terme applicable au 1er janvier 2006, les plus-values latentes sur titres de participation dits « stratégiques » ont été exonérées pour le calcul de l'impôt différé dans la limite d'une quote-part de frais et charges (soit un taux effectif de 3,44 %).

Le poste « cash flow hedge et autres variations » pour un montant de – 60 millions d'euros se décompose comme suit :

- 41 millions au titre de la réserve de réévaluation de cash flow hedge qui correspond à la part efficace des couvertures de flux de trésorerie mises en oeuvre par le Groupe ;
- 19 millions d'euros de réserve de réévaluation de net investment hedge.

La variation de la réserve de réévaluation par rapport au 31 décembre 2011 s'explique par la cession d'actions et d'obligations ainsi que par l'évolution favorable des indices boursiers pour la poche actions.

La réserve de réévaluation comprend également pour - 110 millions d'euros les plus ou moins values latentes brutes des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni.

NOTE 18 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)						Total
	France			International			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges ⁽¹⁾	Total	
Solde à l'ouverture	193	84	277	89	64	153	430
Variation de périmètre et changements de méthodes comptables	(7)	(4)	(11)	(49)	(8)	(57)	(68)
Dotations de l'exercice	21	18	39	2	5	7	46
Reprises de l'exercice	(12)	(12)	(24)	(3)	(15)	(18)	(42)
Variation de change				1		1	1
Solde à la clôture	195	86	281	40	47	87	368

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice au groupe compte tenu des litiges en cours.

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

En millions d'euros	31.12.2011						Total
	France			International			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges ⁽¹⁾	Total	
Solde à l'ouverture	179	85	264	92	66	158	422
Variation de périmètre et changements de méthodes comptables							
Dotations de l'exercice	19	42	61	8	20	27	89
Reprises de l'exercice	(5)	(43)	(48)	(10)	(21)	(31)	(80)
Variation de change					(1)	(1)	(1)
Solde à la clôture	193	84	277	89	64	153	430

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice au groupe compte tenu des litiges en cours.

NOTE 19 – DETTES DE FINANCEMENT

NOTE 19.1 – DETTES DE FINANCEMENT – PAR ECHEANCE

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)				31.12.2011			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes subordonnées			1 245	1 245			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises d'assurance.			1 245	1 245			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises bancaires								
Dettes de financement représentées par des titres								
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	802	4	62	868	820	4	63	888
Total	802	4	1 308	2 114	820	4	1 309	2 133

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

L'endettement externe du groupe baisse de 19 millions d'euros provenant essentiellement du reclassement des dettes de financement des activités destinées à être cédées ou abandonnées.

NOTE 19.2 – DETTES DE FINANCEMENT – PAR DEVISE ET PAR TAUX

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes subordonnées	1 245		1 245	
Dettes de financement représentées par des titres				
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	868		856	13
Total	2 114		2 101	13

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Le poste « dettes subordonnées » correspond à l'émission de plusieurs emprunts obligataires :

- Un emprunt obligataire perpétuel de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) à taux fixe émis par Groupama SA en juillet 2005 pour un montant de 495 millions d'euros.
 - Cet emprunt est assorti d'une clause permettant à l'émetteur le remboursement par anticipation à partir de la dixième année.
 - Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150%.

Au 30 juin 2012, la cotation de cette émission s'établit à 39% contre 35% au 31 décembre 2011. Cette cotation est issue d'une valorisation de contrepartie, la liquidité de ce titre étant extrêmement faible.

- Un emprunt obligataire de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) émis en octobre 2009 par Groupama SA pour un montant de 750 millions d'euros.
Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :
 - la durée de l'emprunt est établie sur 30 ans,
 - une clause offre la possibilité à Groupama SA de pratiquer un remboursement anticipé à partir de la dixième année,
 - une clause permet de différer le paiement des intérêts sur une échéance suivante, les intérêts différés restant dus aux porteurs de titres.
 - Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 100%.

Au 30 juin 2012, la cotation de cette émission s'établit à 56% contre 49% au 31 décembre 2011.

Compte tenu des conditions propres à chacune des émissions et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, ces emprunts sont considérés comme des passifs financiers et non comme des instruments de capitaux propres. Ils sont donc comptabilisés dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Le poste « dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire » correspond principalement à l'utilisation d'un crédit syndiqué pour un montant de 801 millions d'euros montant identique à celui du 31 décembre 2011.

Ces emprunts ne comportent pas de clause de *covenant*.

NOTE 20 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE

NOTE 20.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions techniques brutes de réassurance						
Provisions d'assurance vie	28 431	1 413	29 844	28 451	1 921	30 372
Provisions pour sinistres à payer	603	58	661	1 089	89	1 178
Provisions pour participation aux bénéfices	643	11	654	427	17	443
Autres provisions techniques	14	28	42	22	29	51
Total Assurance vie	29 691	1 510	31 202	29 990	2 055	32 045
Provisions pour primes non acquises	1 466	814	2 280	805	1 385	2 191
Provisions pour sinistres à payer	5 230	2 097	7 327	7 196	2 979	10 175
Autres provisions techniques	1 793	50	1 843	1 893	83	1 976
Total Assurance non vie	8 490	2 961	11 451	9 895	4 448	14 342
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	3 146	847	3 993	2 882	814	3 696
Total	41 327	5 318	46 645	42 766	7 317	50 083

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Les passifs techniques des contrats d'assurance diminuent au 30 juin 2012 de 3 438 millions d'euros. Cette diminution concerne essentiellement les passifs techniques des activités destinées à être cédées ou abandonnées (2 438 millions d'euros pour la France et 2 139 millions d'euros à l'International).

Les variations des autres entités (+ 1 140 millions d'euros) concernent principalement les provisions techniques non vie (+ 1 155 millions d'euros) et plus particulièrement les provisions pour primes non acquises des entités françaises (+ 860 millions d'euros) en raison du quittance des primes de l'exercice au 1er janvier pour une grande partie du portefeuille.

Les tests d'adéquation des passifs menés au 30 juin 2012 se sont avérés satisfaisants et n'ont conduit à la constatation d'aucune charge technique complémentaire.

NOTE 20.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE

NOTE 20.2.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Provisions techniques brutes de réassurance						
Provisions d'assurance vie	28 431		28 431	28 451		28 451
Provisions pour sinistres à payer	603		603	1 089		1 089
Provisions pour participation aux bénéfécies	643		643	427		427
Autres provisions techniques	14		14	22		22
Total Assurance vie	29 691		29 691	29 989		29 989
Provisions pour primes non acquises	243	1 222	1 465	40	765	805
Provisions pour sinistres à payer	818	4 413	5 231	836	6 360	7 196
Autres provisions techniques	1 479	316	1 795	1 431	462	1 893
Total Assurance non vie	2 540	5 951	8 491	2 307	7 587	9 894
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	3 145		3 145	2 882		2 882
Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance	35 376	5 951	41 327	35 178	7 587	42 765

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 20.2.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommmages aux biens et respons.	Total
Provisions techniques brutes de réassurance						
Provisions d'assurance vie	1 413		1 413	1 921		1 921
Provisions pour sinistres à payer	58		58	89		89
Provisions pour participation aux bénéfices	11		11	16		16
Autres provisions techniques	28		28	29		29
Total Assurance vie	1 510		1 510	2 055		2 055
Provisions pour primes non acquises	77	737	814	105	1 280	1 385
Provisions pour sinistres à payer	98	1 999	2 097	143	2 836	2 979
Autres provisions techniques	11	39	50	9	74	83
Total Assurance non vie	186	2 775	2 961	257	4 190	4 447
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	847		847	814		814
Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance	2 543	2 775	5 318	3 126	4 190	7 316

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou à l'abandon au 30 juin 2012.

NOTE 21 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)	31.12.2011
Provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire		
Provisions techniques vie	21 233	21 907
Provisions des contrats en UC	22	104
Provisions pour sinistres à payer	189	85
Provisions pour participation aux bénéfices	55	40
Autres provisions techniques	149	
Total	21 649	22 135
Provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire		
Provision technique vie	7	7
Provisions des contrats en UC	40	69
Provisions pour sinistres à payer		
Provisions pour participation aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
Total	47	76
Total	21 696	22 211

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 21.1 – PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC) PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions des contrats financiers vie	20 060	1 180	21 240	20 619	1 294	21 914
Provisions pour sinistres à payer	186	3	189	56	28	85
Provisions participation aux bénéfices	53	2	55	37	2	40
Autres provisions techniques	148	1	149			
Total	20 446	1 187	21 633	20 713	1 325	22 038

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 22 – AUTRES DETTES

NOTE 22.1 – AUTRES DETTES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)			31.12.2011		
	France	International	Total	France	International	Total
Personnel créiteur	161	6	168	167	8	175
Organismes sociaux	119	8	127	125	12	137
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	5 125	9	5 134	3 835	20	3 855
Créditeurs divers	690	69	759	1 163	128	1 292
Autres dettes	343	22	365	229	57	286
Total	6 438	114	6 552	5 519	226	5 745

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

Le poste "autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus" représente 5 134 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 3 855 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 1 279 millions d'euros. Cette hausse provient essentiellement de la dette issue de la mise en pension des titres obligataires, qui s'élève à 4 980 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 3 772 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une hausse de 1 208 millions d'euros, issue principalement de Groupama Gan Vie.

Le poste "créditeurs divers" représente 759 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 1 292 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une diminution de 533 millions d'euros. Cette diminution provient essentiellement de l'abandon de l'activité des prêts de titres au sein des OPCVM.

NOTE 22.2 – AUTRES DETTES – PAR ECHEANCE

En millions d'euros	30.06.2012 ^(a)				31.12.2011			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Personnel créiteur	154		13	168	161		14	175
Organismes sociaux	127			127	137			137
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	5 018	15	100	5 134	3 766	19	71	3 855
Créditeurs divers	749		10	759	1 283		9	1 292
Autres dettes	365			365	286			286
Total	6 413	15	124	6 552	5 632	19	95	5 745

(a) Les actifs et passifs des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en actifs et passifs destinés à la vente ou abandonnés dans les états financiers au 30 juin 2012 (cf note 2.2).

NOTE 23 – ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

NOTE 23.1 – ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATEGORIE

En millions d'euros	30.06.2012			30.06.2011 <i>proforma</i>			30.06.2011		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Epargne retraite individuelle	1 267	187	1 454	1 775	203	1 978	1 775	265	2 041
Prévoyance individuelle	275	61	336	272	55	327	272	67	340
Santé individuelle	430	38	468	416	50	466	416	76	493
Autres	60		60	57		57	57		57
Assurance de la personne individuelle	2 032	286	2 318	2 521	309	2 830	2 521	409	2 930
Epargne retraite collective	108	34	142	139	32	171	139	32	171
Prévoyance collective	271	37	308	254	34	288	254	59	313
Santé collective	237	15	252	212	35	247	212	69	281
Autres	125		125	129		129	129		129
Assurance de la personne collective	741	87	828	734	101	835	734	160	894
Assurance de la personne	2 773	373	3 146	3 254	411	3 665	3 254	570	3 824
Automobile	621	708	1 330	568	683	1 251	621	956	1 577
Autres véhicules	39		39	38		38	48		48
Habitation	348	100	447	320	106	426	343	237	580
Dommages aux biens des particuliers et professionnels	181	7	188	169	6	175	245	21	266
Construction	94		94	94		94	118		118
Particuliers et professionnels	1 283	815	2 098	1 190	794	1 984	1 374	1 213	2 588
Flottes	177	11	188	175	18	193	210	64	274
Dommages aux biens entreprises et collectivités	231	98	329	231	94	325	414	208	622
Entreprises et collectivités	408	109	517	406	112	518	624	272	896
Risques agricoles	188	72	260	182	82	264	182	102	284
Risques climatiques	94		94	95		95	95		95
TMA	77		77	73		73	73		73
Métiers agricoles	359	72	431	351	82	432	351	102	452
Autres métiers	109	45	154	95	49	144	421	74	495
Assurance de biens et responsabilité	2 159	1 040	3 200	2 042	1 037	3 079	2 770	1 661	4 431
Total Assurance	4 932	1 413	6 345	5 296	1 448	6 744	6 024	2 231	8 255

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

NOTE 23.2 – ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE

En millions d'euros	30.06.2012				
	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %
France	2 773	2 160	135	5 067	78%
Europe du Sud Est	262	846		1 108	17%
Europe du Sud Ouest	33	4		37	1%
PECO	77	190		267	4%
Grande Bretagne					0%
Total	3 145	3 200	135	6 480	100%

En millions d'euros	30.06.2011 <i>proforma</i>					30.06.2011				
	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %
France	3 255	2 040	148	5 443	79%	3 255	2 769	148	6 172	73%
Europe du Sud Est	263	822		1 085	16%	263	822		1 085	13%
Europe du Sud Ouest	34	4		38	1%	142	403		545	6%
PECO	114	211		324	5%	114	211		324	4%
Grande Bretagne					0%	51	226		276	3%
Total	3 666	3 077	148	6 890	100%	3 824	4 430	148	8 402	100%

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

Les zones géographiques se décomposent de la manière suivante :

- France
- Europe du Sud Ouest : Espagne, Portugal et Tunisie
- Europe du Sud Est : Italie, Grèce et Turquie
- Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) : Bulgarie, Hongrie, Roumanie et Slovaquie
- Grande Bretagne

Les activités de courtage IA et de transport en France issues de GAN Eurocourtage ainsi que les activités en Espagne et au Royaume-Uni sont classées en activités abandonnées au 30 juin 2012.

NOTE 23.3 – ANALYSE DES ELEMENTS BANCAIRES CONTRIBUTANT AU CHIFFRE D’AFFAIRES

En millions d'euros	30.06.2012			30.06.2011		
	Groupama Banque	Autres sociétés	Total	Groupama Banque	Autres sociétés	Total
Intérêts et produits assimilés	21		21	22		22
Commissions (produits)	31	68	99	33	73	106
Gains sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5		5	16		16
Gains sur les actifs financiers disponibles à la vente	5	1	6		1	1
Produits des autres activités	1	2	3		3	3
Total	63	71	135	71	77	148

Le chiffre d'affaires bancaire retenu dans les comptes consolidés correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement.

NOTE 24 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION

NOTE 24.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2012			30.06.2011 <i>proforma</i>			30.06.2011		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Revenus des placements	1 188	138	1 326	1 422	153	1 574	1 479	204	1 683
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	1 061	129	1 190	1 108	137	1 245	1 153	188	1 341
Gains sur les opérations de change	1	5	7	11	11	22	20	11	31
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	56	3	59	82	3	85	84	3	87
Revenus des immeubles	69	1	71	221	1	222	223	2	224
Autres produits des placements									
Charges des placements	(247)	(16)	(263)	(279)	(22)	(301)	(295)	(31)	(327)
Intérêts reçus des réassureurs	(2)		(2)	(1)		(1)	(1)	(1)	(2)
Pertes sur les opérations de change	(23)	(5)	(27)	24	(9)	15	15	(9)	5
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(55)	(5)	(60)	(49)	(6)	(56)	(51)	(12)	(63)
Amortissements et provisions sur immeubles	(16)	(1)	(17)	(46)		(46)	(46)	(1)	(47)
Charges de gestion	(151)	(6)	(157)	(208)	(6)	(213)	(211)	(9)	(220)
Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	161	(21)	140	140	28	167	140	29	168
Détenus à des fins de transaction	34	(1)	33	33	6	40	35	6	42
Disponibles à la vente	(436)	(27)	(463)	16	11	26	14	12	25
Détenus jusqu'à l'échéance									
Autres	563	7	570	91	11	102	91	11	101
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	138	26	164	36	6	41	37	5	42
Détenus à des fins de transaction	72	16	87	55	3	58	57	2	58
Dérivés	(76)	(1)	(77)	5	1	6	5	1	6
Ajustements ACAV	142	11	153	(25)	2	(23)	(25)	3	(22)
Variation des dépréciations sur instruments financiers	(76)	(9)	(85)	(79)	(79)	(158)	(103)	(82)	(185)
Disponibles à la vente	(78)	(9)	(87)	(79)	(79)	(158)	(103)	(82)	(185)
Détenus jusqu'à l'échéance									
Créances et prêts	2		2						
Total	1 164	118	1 282	1 239	85	1 324	1 258	124	1 382

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

NOTE 24.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF)

En millions d'euros	30.06.2012				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	71	570			641
Actions	125	(392)			(267)
Obligations	1 039	(26)	(19)		994
OPCVM actions	14	(25)	13		2
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		6	1		7
Autres OPCVM de trésorerie		5	1		6
OPCVM obligations	22	4	80		106
Intérêts sur dépôts espèces	5				5
Autres produits des placements	51	(3)	(65)	(85)	(102)
Produits des placements	1 327	139	11	(85)	1 392
Frais internes et externes de gestion	(145)				(145)
Autres charges des placements	(119)				(119)
Charges des placements	(264)				(264)
Produits financiers nets de charges	1 063	139	11	(85)	1 128
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			229		229
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(76)		(76)
Total Produits des placements nets de charges de gestion	1 063	139	164	(85)	1 281

(*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

En millions d'euros	30.06.2011 proforma					30.06.2011				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	223	101			324	225	101			326
Actions	200	(77)			123	206	(76)			130
Obligations	1 055	90	(13)		1 132	1 141	95	(15)		1 221
OPCVM actions	17	(4)	29		42	20	(11)	30		39
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		25	4		29		26	4		30
Autres OPCVM de trésorerie		6	1		7		7	1		8
OPCVM obligations	3	2	40		45	3	3	40		46
Intérêts sur dépôts espèces	7				7	8				8
Autres produits des placements	71	23	4	(158)	(60)	81	23	4	(185)	(77)
Produits des placements	1 576	166	65	(158)	1 649	1 684	168	64	(185)	1 731
Frais internes et externes de gestion	(197)				(197)	(202)				(202)
Autres charges des placements	(104)				(104)	(125)				(125)
Charges des placements	(301)				(301)	(327)				(327)
Produits financiers nets de charges	1 275	166	65	(158)	1 348	1 357	168	64	(185)	1 404
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			59		59			61		61
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(83)		(83)			(83)		(83)
Total Produits des placements nets de charges de gestion	1 275	166	41	(158)	1 324	1 357	168	42	(185)	1 382

(*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

Les produits des placements nets de charges de gestion diminuent de 43 millions d'euros. Cette variation s'explique essentiellement par :

- La diminution des revenus financiers de 249 millions d'euros, dont une diminution de 152 millions d'euros sur les immeubles (liée au changement de méthode de consolidation de la SILIC au travers de HOLDCO), une diminution de 75 millions d'euros sur les actions et une diminution de 16 millions d'euros sur les obligations,
- L'augmentation de la variation de juste valeur de 123 millions d'euros, dont une augmentation de 177 millions d'euros sur les valeurs représentatives des contrats en UC et une diminution de 54 millions d'euros sur les autres valeurs,
- Une variation des dépréciations de + 73 millions d'euros : au 30 juin 2011, une dotation aux provisions sur les titres de dette souveraine grecque avait été constituée pour 153 millions d'euros (données proforma), au 30 juin 2012, une dotation de 85 millions d'euros a été constatée portant principalement sur les titres stratégiques,
- La diminution nette des plus-values réalisées de 27 millions d'euros, dont une augmentation de 469 millions d'euros sur immeubles, une diminution de 315 millions d'euros sur les actions (dont 157 millions d'euros sur la cession des titres SILIC) et une baisse de 116 millions d'euros sur les obligations,
- La diminution des charges de gestion des placements de 37 millions d'euros.

NOTE 24.2.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – FRANCE

En millions d'euros	30.06.2012				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	69	563			632
Actions	120	(388)			(268)
Obligations	923	(5)	(19)		899
OPCVM actions	14	(25)	4		(7)
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		6	1		7
Autres OPCVM de trésorerie		5	1		6
OPCVM obligations	22	5	80		107
Intérêts sur dépôts espèces	1				1
Autres produits des placements	39		(71)	(76)	(108)
Produits des placements	1 188	161	(4)	(76)	1 269
Frais internes et externes de gestion	(140)				(140)
Autres charges des placements	(107)				(107)
Charges des placements	(247)				(247)
Produits financiers nets de charges	941	161	(4)	(76)	1 022
Plus-values sur valeurs représentatives de contrats en UC			212		212
Moins-values sur valeurs représentatives de contrats en UC			(70)		(70)
Total Produits des placements nets de charges de gestion	941	161	138	(76)	1 164

(*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

En millions d'euros	30.06.2011 <i>proforma</i>					30.06.2011				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	221	90			311	223	90			313
Actions	196	(80)			116	199	(80)			119
Obligations	929	77	(16)		990	969	82	(16)		1 035
OPCVM actions	17	(4)	27		40	20	(11)	28		37
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		25	4		29		26	4		30
Autres OPCVM de trésorerie		6	1		7		7	1		8
OPCVM obligations	4	2	40		46	4	3	40		47
Intérêts sur dépôts espèces	1				1	2				2
Autres produits des placements	54	22	5	(79)	2	63	22	5	(103)	(13)
Produits des placements	1 422	138	61	(79)	1 542	1 480	139	62	(103)	1 578
Frais internes et externes de gestion	(192)				(192)	(195)				(195)
Autres charges des placements	(86)				(86)	(100)				(100)
Charges des placements	(278)				(278)	(295)				(295)
Produits financiers nets de charges	1 144	138	61	(79)	1 264	1 185	139	62	(103)	1 283
Plus-values sur valeurs représentatives de contrats en UC			46		46			46		46
Moins-values sur valeurs représentatives de contrats en UC			(71)		(71)			(71)		(71)
Total Produits des placements nets de charges de gestion	1 144	138	36	(79)	1 239	1 185	139	37	(103)	1 258

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

NOTE 24.2.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2012				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	1	7			8
Actions	5	(3)			2
Obligations	116	(25)			91
OPCVM actions	1		8		9
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension					
Autres OPCVM de trésorerie					
OPCVM obligations		(1)			(1)
Intérêts sur dépôts espèces	5				5
Autres produits des placements	12		5	(9)	8
Produits des placements	140	(22)	14	(9)	122
Frais internes et externes de gestion	(4)				(4)
Autres charges des placements	(12)				(12)
Charges des placements	(16)				(16)
Produits financiers nets de charges	123	(22)	14	(9)	106
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			17		17
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(6)		(6)
Total Produits des placements nets de charges de gestion	123	(22)	25	(9)	117

(*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

En millions d'euros	30.06.2011 proforma					30.06.2011				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	2	11			13	2	11			13
Actions	4	3			7	7	4			11
Obligations	126	13	3		142	172	13	1		186
OPCVM actions			2		2			2		2
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension										
Autres OPCVM de trésorerie										
OPCVM obligations	(1)				(1)	(1)				(1)
Intérêts sur dépôts espèces	6				6	6				6
Autres produits des placements	17	1	(1)	(79)	(62)	18	1	(1)	(82)	(64)
Produits des placements	154	28	4	(79)	107	204	29	2	(82)	153
Frais internes et externes de gestion	(5)				(5)	(7)				(7)
Autres charges des placements	(18)				(18)	(25)				(25)
Charges des placements	(23)				(23)	(32)				(32)
Produits financiers nets de charges	131	28	4	(79)	84	172	29	2	(82)	121
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			13		13			15		15
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(12)		(12)			(12)		(12)
Total Produits des placements nets de charges de gestion	131	28	5	(79)	85	172	29	5	(82)	124

(*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

NOTE 25 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS

NOTE 25.1 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2012			30.06.2011 <i>proforma</i>			30.06.2011		
	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total
Sinistres									
Payés aux assurés	(4 535)	(1 052)	(5 587)	(3 640)	(1 032)	(4 672)	(4 013)	(1 610)	(5 623)
Variation dans les provisions techniques									
Provisions pour sinistres à payer	245	25	270	(28)	75	47	(10)	108	98
Provisions mathématiques	1 021	126	1 147	(7)	84	77	(7)	88	81
Provisions en UC	(189)	(14)	(203)	(35)	(20)	(55)	(35)	(13)	(48)
Participation aux bénéfices	(572)	(76)	(648)	(709)	(46)	(755)	(713)	(55)	(768)
Autres provisions techniques	(43)	5	(38)	(88)	5	(83)	(87)	5	(82)
Total charges de prestations des contrats d'assurance	(4 073)	(986)	(5 059)	(4 507)	(934)	(5 441)	(4 865)	(1 477)	(6 342)

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

Les charges de prestations des contrats d'assurance s'élèvent à 5 059 millions d'euros au 30 juin 2012 par rapport à 5 441 millions d'euros au 30 juin 2011 proforma, soit une diminution de 382 millions d'euros.

NOTE 26 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE

NOTE 26.1 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2012			30.06.2011 <i>proforma</i>			30.06.2011		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Frais d'acquisition et d'administration	115	57	172	21	8	30	29	10	39
Charges des sinistres	405	120	524	98	3	102	134	11	146
Variation des provisions techniques	8		8	9	(3)	6	9	(3)	6
Participation aux résultats		1	1		1	1		1	1
Variation de la provision pour égalisation									
Produits sur cession en réassurance	527	177	705	129	10	139	174	19	192
Primes cédées	(644)	(250)	(894)	(255)	(81)	(336)	(323)	(97)	(421)
Variation de primes non acquises	4	20	23	7	21	28	8	23	31
Charges sur cession en réassurance	(640)	(231)	(871)	(248)	(60)	(308)	(315)	(75)	(390)
Total	(113)	(53)	(166)	(119)	(50)	(169)	(141)	(56)	(198)

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

Les évolutions constatées entre le 30 juin 2012 et le 30 juin 2011 proviennent essentiellement de la mise en place d'un nouveau traité de réassurance.

NOTE 27 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

NOTE 27.1 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2012			30.06.2011 <i>proforma</i>			30.06.2011		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Produits opérationnels non courants	4	4	8	16	7	23	16	7	23
Charges exceptionnelles non courantes	(27)	(28)	(54)	(30)	(30)	(60)	(33)	(35)	(68)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition		(66)	(66)						
Autres	151		151						
Total	129	(90)	39	(14)	(23)	(37)	(17)	(28)	(45)

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

Le solde des autres produits et charges opérationnels non courants représente un produit de +39 millions d'euros au 30 juin 2012 contre une charge de -45 millions d'euros au 30 juin 2011.

Les principaux éléments constituant ce solde sont :

- Les amortissements des valeurs de portefeuille pour un montant global de -16 millions d'euros au 30 juin 2012 contre -22 millions d'euros au 30 juin 2011.
- La dépréciation de l'écart d'acquisition constatée au 30 juin 2012 sur Groupama Asigurari pour un montant de -57 millions d'euros.
- La dépréciation de l'écart d'acquisition constatée au 30 juin 2012 sur Groupama Phoenix pour un montant de -9 millions d'euros.

Il convient de noter que la consolidation de HOLDCO fait apparaître un produit opérationnel non courant de 151 millions d'euros totalement neutralisé par la moins-value de cession des titres SILIC à hauteur de -157 millions d'euros (cf note 24.2).

NOTE 28 – CHARGES DE FINANCEMENT

En millions d'euros	30.06.2012	30.06.2011 <i>proforma</i>	30.06.2011
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(54)	(67)	(67)
Produits et charges d'intérêts - Autres			
Total charges de financement	(54)	(67)	(67)

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

NOTE 29 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT

NOTE 29.1 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2012			30.06.2011 <i>proforma</i>			30.06.2011		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Impôt courant	(116)	(8)	(123)	(6)	(25)	(32)	(9)	(33)	(42)
Impôt différé	(32)	15	(17)	(26)	17	(9)	(36)	16	(20)
Total	(148)	8	(140)	(33)	(9)	(41)	(45)	(17)	(62)

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

NOTE 29.2 – RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT TOTALE COMPTABILISEE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE CALCULEE

En millions d'euros	30.06.2012	30.06.2011 <i>proforma</i>	30.06.2011
Charge d'impôt théorique	(71)	(55)	(77)
Impact des charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	(117)	17	16
Impact des différences de taux d'imposition	50	(4)	(2)
Crédit d'impôts et diverses imputations			
Imputations des déficits antérieurs			
Déficits de l'exercice non activés	(2)		
Actifs d'impôts différés non comptabilisés			
Autres différences		1	1
Charge d'impôt effective	(140)	(42)	(62)

Proforma : retraité des activités abandonnées (GAN Eurocourtage, Espagne et Royaume-Uni)

La charge d'impôt théorique est calculée sur la base du résultat net des activités poursuivies avant IS.

L'impôt sur le résultat est une charge globale (impôts différés plus impôt courant) de -140 millions d'euros au 30 juin 2012 contre une charge de -62 millions d'euros au 30 juin 2011 (de -42 millions d'euros au 30 juin 2011 proforma).

La variation entre les deux périodes s'explique principalement par l'évolution des « charges et produits non déductibles ou non imposables » ainsi que par celle du poste « impact des différence de taux ».

L'augmentation du poste « Impact des différences de taux d'imposition » intègre la charge d'impôt courant due au titre du périmètre d'intégration fiscale de 125 millions d'euros au 30 juin 2012, contre une charge de 5 millions d'euros au 30 juin 2011 et se décompose en :

- Une augmentation de 70 millions d'euros d'impôt court terme à 33,1/3% sur les opérations courantes due au plafonnement de l'imputation des déficits (Cf. Loi finance rectificative 2011),
- Une augmentation de 50 millions d'euros de l'impôt long terme à 19% sur les opérations liées à la SILIC,
- Un impôt long terme à 0% sur les opérations liées aux titres de participation.

Le détail du taux d'impôt théorique se présente comme suit :

En millions d'euros	30.06.2012		30.06.2011	
	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique
France	269	34,43%	183	34,43%
Bulgarie	(1)	10,00%		10,00%
Chine	(1)	25,00%	(1)	25,00%
Espagne			19	30,00%
Grèce	5	20,00%	(10)	20,00%
Hongrie	3	19,00%	7	19,00%
Italie	(23)	34,32%	21	33,40%
Portugal	2	26,50%	1	26,50%
Roumanie	(56)	16,00%	1	16,00%
Royaume-Uni			19	25,00%
Slovaquie	(2)	19,00%	(2)	19,00%
Tunisie	2	30,00%	1	30,00%
Turquie	8	20,00%	(15)	20,00%
Total	206		224	

Les résultats des activités GAN Eurocourtage, de l'Espagne et du Royaume-Uni sont reclassés en résultats des activités destinées à la vente ou abandonnées.

Le taux théorique d'impôt applicable en France demeure à 34,43% et n'a pas été corrigé de la contribution exceptionnelle de 5% qui s'applique aux résultats fiscaux des exercices 2011 et 2012 pour les sociétés qui ont un chiffre d'affaire supérieur à 250 millions d'euros.

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 30 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS

NOTE 30.1 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS – ACTIVITE BANCAIRE

En millions d'euros	30.06.2012	31.12.2011
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus	358	314
Engagements sur titres à recevoir	20	
Total engagements reçus au titre de l'activité bancaire	378	314
Engagements reçus sur opérations en devise	13	6
Autres engagements reçus	5	5
Total des autres engagements reçus au titre de l'activité bancaire	18	11
Engagements de financement donnés	258	243
Engagements de garantie donnés	86	93
Engagements sur titres à livrer	10	
Total engagements donnés au titre de l'activité bancaire	354	337
Engagements donnés sur opérations en devises	13	6
Engagements donnés sur opérations sur instruments financiers		(2)
Total des autres engagements donnés au titre de l'activité bancaire	13	5
Autres engagements donnés	464	544
Total des autres engagements donnés	464	544

Les engagements reçus hors bilan de l'activité bancaire s'élèvent à 378 millions d'euros. Pour les opérations de change au comptant, la situation au 30 juin 2012 fait état d'une position :

de devises achetées contre euros non encore reçues	13 millions d'euros
de devises vendues contre euros non encore livrés	13 millions d'euros

Les engagements donnés au titre de l'activité bancaire s'élèvent à 354 millions d'euros et concernent plus particulièrement les engagements sur la clientèle. Des engagements ont été donnés pour 464 millions d'euros représentant les titres nantis dans le cadre du refinancement de la banque du groupe auprès de la BCE. Ce montant était de 544 millions d'euros au 31 décembre 2011.

NOTE 30.2 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS – ACTIVITES ASSURANCE ET REASSURANCE

En millions d'euros	30.06.2012	31.12.2011
Avals, cautions et garanties reçus	538	519
Autres engagements reçus	426	427
Total engagements reçus hors réassurance	964	946
Engagements reçus au titre de la réassurance	324	400
Avals, cautions et garanties donnés	128	119
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	400	454
Autres engagements donnés	24	23
Total engagements donnés hors réassurance	553	596
Engagements donnés au titre de la réassurance	2 012	2 016
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Les **avals, cautions et garanties reçus** s'élèvent à 538 millions d'euros et sont composés principalement des engagements reçus suite aux acquisitions de la société Asiban (88 millions d'euros) et des filiales d'assurance d'OTP Bank (285 millions d'euros).

Les **autres engagements reçus hors réassurance** sont principalement constitués des éléments suivants :

Des engagements dans le cadre d'opération d'acquisitions, cessions de sociétés à hauteur de 200 millions d'euros :

- Garantie reçue de CGU France lors de l'acquisition de CGU Courtage par le Gan en 2002 (150 millions d'euros).
- Garanties de passif reçues pour un montant global de 50 millions d'euros lors de l'acquisition de la société Nuova Tirrena.

De la facilité de crédit souscrite pour un milliard auprès d'un conglomérat de banques sur laquelle Groupama SA a effectué un tirage de 800 millions d'euros.

Les **avals, cautions et garanties données** s'élèvent à 128 millions d'euros et se décomposent principalement des garanties données dans le cadre de la cession de la société Minster Insurance Company Limited (MICK) par Groupama UK évaluée à 59 millions d'euros. Cette société a été cédée au cours de l'exercice 2006.

Les **Autres engagements sur titres, actifs ou revenus**

Les autres engagements sur titres, actifs ou revenus sont constitués principalement de souscriptions dans des fonds communs de placement à risques (FCPR). Le montant de 400 millions d'euros correspond principalement à la différence entre l'engagement d'investissement des souscripteurs et le total des appels de fonds effectivement perçus.

Les **Autres engagements donnés**

Les autres engagements donnés s'élèvent à 24 millions d'euros et sont composés principalement par les engagements sur loyers de crédit bail de la filiale Groupama GAN Vie.

Les Engagements non valorisés

Clauses « Trigger » :

Groupama SA :

Dans le cadre des émissions de titres subordonnés (TSR et TSDI), Groupama SA bénéficie de clauses dites « trigger » :

Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSR d'octobre 2009 de 750 millions d'euros dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 100%.

De même, dans le cadre de l'émission de TSDI de 500 millions d'euros de juillet 2005, Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSDI dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150%. Le groupe n'a pas utilisé cette faculté et a procédé au paiement du coupon le 6 juillet 2012.

Le déclenchement du « trigger » s'apprécie à la date d'arrêté précédant la date anniversaire (date de détachement du coupon).

NOTE 31 – LISTE DES ENTITES DU PERIMETRE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE

Les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Entrée de périmètre

La société immobilière HOLDCO entre dans le périmètre de consolidation à partir du 1er janvier 2012. La société est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. La société HOLDCO est un palier de consolidation qui intègre une participation de 43,95% dans SILIC et 55,58% dans ICADE.

Sortie de périmètre

Les sociétés immobilières SILIC, SEPAC et SOCOMIE sortent du périmètre de consolidation.

Les sociétés SAS 14 Madeleine, SAS 9 Victoire et SAS Claude Bernard ont été absorbées par la société Groupama GAN VIE le 19 avril 2012 par transmission universelle de patrimoine (TUP).

La société OTP Garancia Asigurari a été cédée au cours du 1^{er} semestre 2012.

Transfert d'activité

L'activité des 2 entités slovaques (Groupama Poistovna Slovaquie et Groupama Zivotna Slovaquie) a été apportée à la filiale hongroise (Groupama Garancia Biztosito) à compter du 1er janvier 2012.

	Secteur d'activité	Pays	%	%	Méthode	%	%	Méthode
			contrôle	Intérêt		contrôle	Intérêt	
			30.06.2012			31.12.2011		
GROUPAMA S.A.	Holding	France	100,00	100,00	Sté Mère	100,00	100,00	Sté Mère
GIE GROUPAMA Supports et Services	GIE	France	99,99	99,99	IG	99,98	99,98	IG
GROUPAMA GAN VIE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CAISSE FRATERNELLE D'EPARGNE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,78	99,78	IG	99,78	99,78	IG
ASSUVIE	Assurance	France	50,00	50,00	IG	50,00	50,00	IG
GAN PREVOYANCE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSURANCE CREDIT	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
MUTUAIDE ASSISTANCE	Assistance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN ASSURANCES	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN OUTRE MER	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN EUROCOURTAGE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
AMALINE ASSURANCES	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LA BANQUE POSTALE IARD	Assurance	France	35,00	35,00	MEE	35,00	35,00	MEE
CEGID	Assurance	France	26,89	26,89	MEE	26,89	26,89	MEE
GROUPAMA SEGUROS de Vida Portugal	Assurance	Portugal	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GUNES SIGORTA	Assurance	Turquie	36,00	36,00	MEE	36,00	36,00	MEE
GROUPAMA SIGORTA	Assurance	Turquie	98,81	98,81	IG	98,81	98,81	IG
GROUPAMA SIGORTA EMEKLILIK	Assurance	Turquie	90,89	90,37	IG	90,89	90,37	IG
GROUPAMA Investment BOSPHORUS	Holding	Turquie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA POISTOVNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ZIVOTNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
STAR	Assurance	Tunisie	35,00	35,00	MEE	35,00	35,00	MEE
GROUPAMA ZASTRAHOVANE NON LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA JIVOTOZASTRAHOVANE LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA GARANCIA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA PHOENIX Hellenic Asphaltistike	Assurance	Grèce	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA - AVIC Property Insurance Co.	Assurance	Chine	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
GROUPAMA SEGUROS Espagne	Assurance	Espagne	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CLICK SEGUROS	Assurance	Espagne	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GUK BROKING SERVICES	Holding	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA INSURANCES CY LTD	Assurance	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CAROLE NASH	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BOLLINGTON LIMITED	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LARK	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GREYSTONE	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
HALVOR	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
COMPUCAR LIMITED	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GRIFFITHS GOODS	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROSVENOR COURT SERVICES	Courtage d'ass.	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSICURAZIONI (ex Nuova Tirrena)	Assurance	Italie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA SEGUROS PORTUGAL	Assurance	Portugal	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
OTP GARANCIA ASIGURARI	Assurance	Roumanie				100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gest. Portef	France	100,00	99,45	IG	99,98	99,35	IG
GROUPAMA PRIVATE EQUITY	Gest. Portef	France	100,00	99,46	IG	100,00	99,37	IG
GROUPAMA BANQUE (ex Banque Finama)	Banque	France	99,45	99,45	IG	99,37	99,37	IG
GROUPAMA EPARGNE SALARIALE	Gest. Portef	France	100,00	99,45	IG	100,00	99,37	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Banque	France	100,00	99,45	IG	100,00	99,37	IG
SILIC	Immobilier	France				35,78	35,78	MEE
SEPAC	Immobilier	France				35,78	35,78	MEE
HOLDCO	Immobilier	France	24,93	24,93	MEE			
COMPAGNIE FONCIERE PARISIENNE	Immobilier	France	95,32	95,32	IG	95,32	95,32	IG
SCI DEFENSE ASTORG	Immobilier	France	100,00	95,32	IG	100,00	95,32	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
IXELLOR	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
79 CHAMPS ELYSÉES	Immobilier	France	91,21	91,21	IG	91,21	91,21	IG
CNF	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
RENNES VAUGIRARD	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

	Secteur d'activité	Pays	%	%	Méthode	%	%	Méthode
			contrôle	Intérêt		contrôle	Intérêt	
			30.06.2012			31.12.2011		
SOCIETE FORESTIERE GROUPAMA (ex-SCIFMA)	Immobilier	France	87,67	87,67	IG	87,67	87,67	IG
14 MADELEINE (SASU)	Immobilier	France				100,00	100,00	IG
9 VICTOIRE (SAS)	Immobilier	France				100,00	100,00	IG
60 CLAUDE BERNARD (SASU)	Immobilier	France				100,00	100,00	IG
OPCI OFI GB1	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
OPCI OFI GB2	OPCVM	France	100,00	95,32	IG	100,00	95,32	IG
OPCI OFI GR1	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
VICTOR HUGO VILLIERS	Immobilier	France	100,00	98,71	IG	100,00	98,71	IG
1 BIS FOCH	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
SCI TOUR GAN	Immobilier	France	100,00	98,88	IG	100,00	98,88	IG
16 MESSINE	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
40 RENÉ BOULANGER	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
9 MALESHERBES	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
97 VICTOR HUGO	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
44 THEATRE	Immobilier	France	100,00	98,92	IG	100,00	98,92	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	95,32	IG	100,00	95,32	IG
SOCOMIE	Immobilier	France				35,78	35,78	MEE
577 PERCIER (SASU)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN INVESTISSEMENT FONCIER	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
33 MONTAIGNE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCA CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	25,00	25,00	MEE	25,00	25,00	MEE
43 CAUMARTIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LES FRERES LUMIERE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CAP DE FOUSTE (SCI)	Immobilier	France	61,31	61,31	MEE	61,31	61,31	MEE
150 RENNES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
10 PORT ROYAL (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
DOMAINE DE NALYS	Immobilier	France	69,57	69,57	MEE	69,57	69,57	MEE
99 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
3 ROSSINI (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CHAMALIERES EUROPE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
102 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
PARIS FALGUIERE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	31,25	31,25	MEE	31,25	31,25	MEE
12 VICTOIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
HAUSSMANN LAFFITTE IMMOBILIER (SNC)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
204 PÉREIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	64,52	64,52	MEE	64,52	64,52	MEE
SCIMA GFA	Immobilier	France	44,00	44,00	MEE	44,00	44,00	MEE
6 MESSINE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
38 LE PELETIER (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
577 MONCEY (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
19 GÉNÉRAL MANGIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
28 COURS ALBERT 1er (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	31,91	31,91	MEE	31,91	31,91	MEE
FRANCE-GAN I D	OPCVM	France	41,70	41,70	MEE	45,29	45,29	MEE
GROUPAMA ALTERNATIF MULTI NEWCITS C	OPCVM	France				79,21	79,21	IG
GROUPAMA ALTERNATIF DYNAMIQUE C	OPCVM	France	74,73	74,73	IG	82,20	82,20	IG
GROUPAMA TRÉSORERIE I C	OPCVM	France				37,51	37,51	MEE
GROUPAMA CRÉDIT EURO LT I C	OPCVM	France	67,42	67,42	IG	68,64	68,64	IG
ASTORG CTT C	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	98,11	98,11	IG
GROUPAMA AAEXA D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ASTORG EURO SPREAD D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 10 FCP	OPCVM	France	99,83	99,83	IG	99,83	99,83	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 9 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 8 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 7 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 6 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 5 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 4 FCP	OPCVM	France	99,62	99,62	IG	99,62	99,62	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	99,62	99,62	IG	99,62	99,62	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	83,33	83,33	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	99,89	99,89	IG	99,89	99,89	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 1 FCP	OPCVM	France				100,00	100,00	IG

IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

	Secteur d'activité	Pays	%	%	Méthode	%	%	Méthode
			contrôle	Intérêt		contrôle	Intérêt	
			30.06.2012			31.12.2011		
WASHING.ACT.EUROPEXEURO D	OPCVM	France				100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 2 FCP	OPCVM	France				100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 0 FCP	OPCVM	France				100,00	100,00	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION EURO I D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA CONVERTIBLES I D	OPCVM	France	84,39	84,39	IG	85,27	85,27	IG
GROUPAMA CREDIT EURO I C	OPCVM	France	60,83	60,83	IG	56,54	56,54	IG
GROUPAMA CREDIT EURO I D	OPCVM	France	57,25	57,25	IG	57,25	57,25	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP	OPCVM	France	80,00	80,00	IG	80,00	80,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 16 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 17 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 18 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA OBLIGATION MONDE I C	OPCVM	France	67,19	67,19	IG	67,70	67,70	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 19 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 20 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 21 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 22 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 23 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 24 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 25 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 26 FCP	OPCVM	France	88,89	88,89	IG	88,89	88,89	IG
ASTORG TAUX VARIABLE D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA EONIA I C	OPCVM	France	28,19	28,19	MEE	21,91	21,91	MEE
GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE	OPCVM	France	88,25	88,25	IG	89,35	89,35	IG
ASTORG PENSION C	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	98,24	98,24	IG
ASTORG CASH MT C	OPCVM	France	99,63	99,63	IG	94,87	94,87	IG
ASTORG CASH G C	OPCVM	France	96,32	96,32	IG	97,93	97,93	IG
GROUPAMA CREDIT EURO G D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	44,37	44,37	MEE
GROUPAMA CREDIT EURO LT G D	OPCVM	France	99,53	99,53	IG	99,53	99,53	IG
GROUPAMA MONETAIRE ETAT G C	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ASTORG THESSALONIQUE 1 D	OPCVM	France	85,42	85,42	IG	85,42	85,42	IG
ASTORG THESSALONIQUE 2 D	OPCVM	France	99,38	99,38	IG	99,38	99,38	IG
ASTORG THESSALONIQUE 3 D	OPCVM	France	99,86	99,86	IG	99,86	99,86	IG
ASTORG THESSALONIQUE 4 D	OPCVM	France	99,60	99,60	IG	99,60	99,60	IG
ASTORG THESSALONIQUE 5 D	OPCVM	France	99,98	99,98	IG	99,98	99,98	IG
ASTORG DIVERSIFIE 6 C	OPCVM	France				99,99	99,99	IG

IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

Certaines entités immobilières sont consolidées par la méthode de mise en équivalence selon un processus dit "simplifié". Ce processus consiste à reclasser au bilan la valeur des parts et le compte courant de financement dans le poste "placements immobiliers", et au compte de résultat, les dividendes ou quote-part des résultats des sociétés sur la ligne "revenus des Immeubles".

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012 des comptes consolidés condensés

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
Tour Exaltis
61, avenue Henri Régault
92400 Courbevoie

Aux actionnaires
GROUPAMA S.A.
8-10, rue d'Astorg
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Groupama SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 2 août 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Eric Dupont

Christine Billy

Jean-Claude Pauly

Maxime Simoen

Attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le premier semestre 2012 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en première partie du présent Rapport présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 30 août 2012

Thierry Martel

Directeur général